L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 72 No 2 Saint-Boniface, le vendredi 19 avril 1985



C'est de la faute à Mémère!

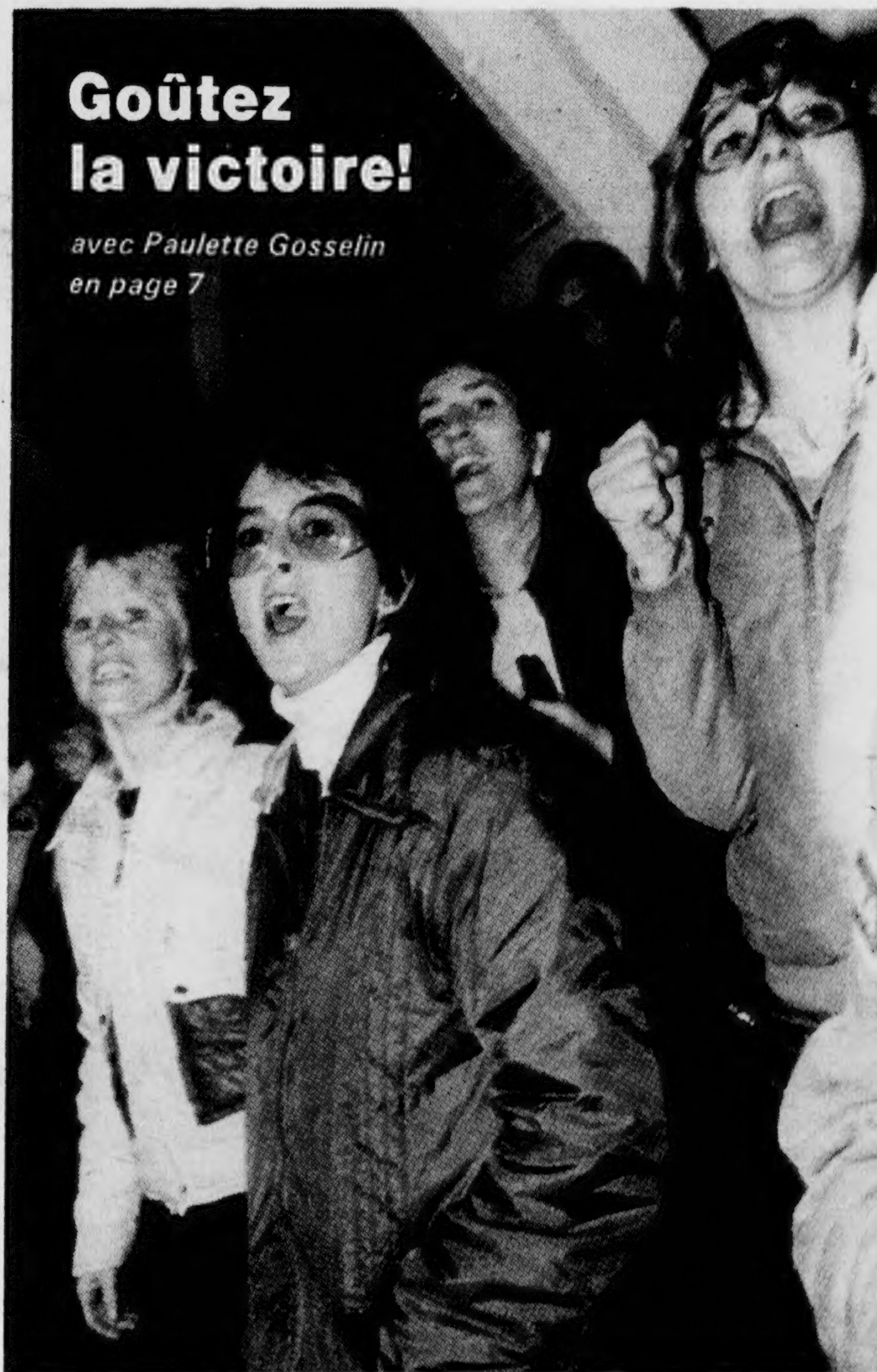
Rendez-vous à la 5

POINT DE CONTACTS

Lucien Chaput
vous attend à l'avant-derrière.

LE SEMAINIER

Bernard Bocquel
vous invite à touner la page.



Goûtez la victoire!

avec Paulette Gosselin en page 7

La Liberté a un nouveau publicitaire:
Daniel Fortier *Les détails en page 3*

Terminus du VOL 84-85?

Il est chanceux, le pilote du VOL 84/85. Guy Le Madec s'est trompé dans ses prédictions au moment où l'article 15 de la Charte des droits entrait en vigueur.

Bien que l'affaire ne soit pas passée devant les tribunaux, on peut espérer que l'article qui garantit l'égalité devant la loi à tout Cana dien(ne) protège aussi les chorniqueurs infortunés prêts à battre leur coulpe.

C'est plus noble que Dallas

Ronnie Reagan ne pourrait pas devenir premier ministre du Canada. À cause de la bonne vieille période des questions à la Chambre des communes.

En effet, des politiciens de l'opposition pourraient déchiqueter avec facilité cet homme réputé pour oublier son texte. Dire des bêtises à des journalistes, c'est pas trop grave. Après tout, ils-elles sont payé(e)s pour rectifier les erreurs. Rarement pour enfoncer les gens dans leurs erreurs.

C'est clair, The Great Communicator n'existerait pas chez nous. Ici, les acteurs qui veulent s'essayer en politique doivent impérativement disposer d'un sens de la répartie, doublé d'une mémoire à l'épreuve des trous.

Des prérequis jugés inutiles par l'ancien gourou médiatique de Ronald Reagan. M. Gurgen n'a pas pu s'empêcher de dire l'autre jour que la *Question Period, frankly*, c'est un *waste of time*. Le tout proféré avec une moue de dédain, pour rien s'assurer d'avoir insulté les 282 députés et les amateurs de bons mots.

Ces Américains ne comprennent rien à notre démocratie parlementaire participative (*par Knowlton Nash interposé*). Une chance que Mila sait comment s'y prendre pour expliquer aux fervents du Melting Pot la suprême importance de la période des questions dans notre subconscient collectif.

La femme du premier ministre a précisé voilà quelques jours devant 300 dames de Palm Springs, Calif. que la période des questions, «c'est l'équivalent d'une conférence de presse quotidienne». Par un souci de la clarté qui l'honore, Mila a ajouté: «Brian dit que c'est notre équivalent de Dallas».

C'est bien dit. Encore qu'il faille se méfier des trop belles formules. En effet, des différences certaines doivent être soulignées entre *Question Period* et Dallas. Ainsi, les dames de Palm Springs feraient bien de se souvenir que la qualité du scénario dépend beaucoup de la volonté des députés de travailler leur personnage.

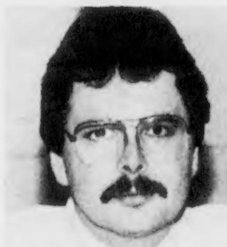
Sans compter qu'ils s'ajustent parfois mal au changement qui intervient après que la cote d'écoute est mesurée tous les quatre ans à l'échelle du pays. Heureusement qu'il existe des professionnels de la politique compétents. Comme Jean Chrétien, par exemple.

Le fils de Shawinigan confessait dernièrement: «J'ai eu du mal à m'adapter à la Chambres des communes. Je n'avais jamais travaillé à construire des pièges. Au contraire, j'avais toujours travaillé pour éviter les pièges». Le député de Saint-Maurice avoue quand même une compensation: «Je trouve ça assez amusant. Je dis maintenant que j'ai toujours raison et je n'ai pas besoin de le prouver».

Ces illusionnistes qui avouent ouvertement leurs trucs

Une attitude qui ne dérange pas vraiment le président de la Chambre des communes, l'honorable John Bosley. Lui, il tient à limiter le baratin des députés. Dans un récent article paru dans le Globe and Mail, on apprend: *Mr. Bosley, who has been involved in amateur theatre, sees himself as «the producer of a television show sitting in a booth watching all the greens. And I'm trying to keep it moving because it looks and sounds better».*

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

La crédibilité de ces Messieurs est capitale. Le régisseur assis dans le grand fauteuil recouvert de velours vert en est convaincu: *He says all the pomp has a purpose. It best dignity on the Speaker's office and «reminds people the tradition of parliamentary democracy is ancient and is very special. And Parlament hopefully is a place of dignified, serious, calm debate».*

Rien ne sonne ridicule dans la langue de JR.

C'est pourquoi il serait totalement inconvenant de se lancer dans de longues tirades pour fustiguer le scandale de la politique-spectacle. Ou pour s'enrager contre les illusionnistes qui admettent ouvertement leurs trucs pour s'attirer les faveurs de l'auditoire.

L'essentiel, c'est de les prendre avec un grain de sel. En sachant que la règle du jeu est très simple: il s'agit de brandir avec conviction les grands principes démocratiques dans le but de conforter son pouvoir. Sur papier, c'est au moins plus noble que Dallas.

Après tout! S'ils font du bon travail dans les comités (*là où les lois se discutent vraiment*), on peut bien laisser croire aux députés qu'on les prend au sérieux de temps en temps quand ils jouent à *Question Period.*

Et quand John Bosley n'arrive pas à contrôler les sorties irritantes de nos élu(e)s, on se console facilement en pensant que Ronnie Reagan, grâce à cette institution, n'aurait pas pu devenir premier ministre du Canada.

Pensez-y: Question Period/Periode des Questions à un avantage-clé: c'est un véritable garde-fou.

EN APOSTILLE. *Une tradition de l'homme des tavernes risque de s'éteindre bientôt. La bull...-poker avec des bills d'un dollar est en effet condamnée si les experts en monnaie réussissent à convaincre le gouvernement d'adopter une pièce d'un dollar.*

Les propriétaires des machines distributrices sont en faveur de cette pièce à onze coins en bronze. La bull...-poker, bénie par le filigrane de la reine Elizabeth, victime d'un vulgaire problème technique ? Impensable! On exige une Commission royale.

L'argent n'est pas une nécessité seulement pour les gamblers traditionnels. Les jeunes Américains trouvent aussi que c'est bien commode d'en disposer.

D'après un récent sondage, les jeunes hommes (16 à 19) ont dépensé (sans compter les cadeaux de papa-maman): 9$ pour les divertissements (contre 4,30$ chez les filles); 8,15$ pour l'habillement (13,30$ chez les filles); 6,60$ pour des snacks (contre 10,25$ pour des produits cosmétiques).

Ces chiffres s'expliqueraient par l'enthousiasme naturel de la jeunesse d'essayer de nouveaux produits. Comme la piastre en bronze, par exemple?

Si jamais ce un dollar métallique voit le jour, il y a au moins un endroit où peu de consommateurs le dépenseront avec joie: chez le garagiste. Exactement 27 pour cent des Canadiens ne sont pas du tout contents des réparations effectuées par les chirurgiens des chars. C'est dur de se faire rouler quand on utilise sa voiture.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

L'enfant à naître: un être distinct

Nous venons, par la présente, répondre à une lettre sur l'avortement datée du 25 mars et parue dans La Liberté du 29 mars dernier.

Les auteurs de cette lettre affirment que le «droit des uns ne doit pas s'exercer au détriment du droit des autres.»

Ils parlent de «...liberté de conscience» et veulent «...l'instauration d'une meilleure coexistence des divergences d'opinions et d'attitudes» ainsi que le développement d' «un climat de tolérance entre 'adultes responsables' à la place de cette haine sourde et insensée...». Nous n'avons, certes, rien contre ces belles intentions. Ce sont des opinions très louables et des idéaux parfaitement démocratiques que nous partageons.

Cependant, même si la liberté de parole doit être sacrée et même si la liberté d'opinion et de conscience sont humainement souhaitables, cela signifie-t-il que toutes les opinions doivent s'exprimer par des actes?

Si vous, lecteur, pensez, en conscience, que votre voisin est «nuisible» à vous et la société, avez-vous le droit de l'éliminer? Bien sûr, comme l'a fait entendre Voltaire, se battre pour la liberté d'expression n'entraîne pas nécessairement l'acceptation des opinions exprimées. Par contre, si nous ne réagissons pas, ne sommes nous pas complices?

Lorsque les auteurs de la dite lettre clament vouloir «une solution humainement honorable pour toutes les parties», la solution selon le ton de la lettre ressemble étrangement à l'avortement sur demande. Or, si on accepte que «le droit des uns ne doit pas s'exercer au détriment du droit des autres», cette solution laisse à désirer.

En effet, «les autres», ce ne sont pas seulement les mères, ce sont les enfants à naître. Bien sûr, les femmes sont libres de se servir de leur corps à leur guise (avec responsabilité). Cependant, l'enfant ne fait pas partie du corps de sa mère, mais constitue un être distinct. La mère n'a donc aucun droit sur cette personne, mais plutôt une responsabilité envers celle-ci. L'état de gestation n'est en fait qu'une étape de la vie humaine et ne constitue aucunement un processus qui consisterait à faire passer l'organisme d'un état humain à un état humain.

Mais la réaction massive en faveur de l'avortement sur demande n'est en fait qu'un symptôme d'un fait social et les femmes n'en sont pas les seules responsables, loin de là. L'avortement sur demande est le reflet de cette habitude qu'a notre société d'éliminer purement et simplement ce qui la dérange et de faire peu de cas des faibles.

En lieu et place de l'avortement ne serait-il pas plus humainement profitable de modifier les mentalités et les structures sociales afin d'accorder une plus large place aux mères et de faire d'elles des membres à part entière de la société, pouvant bénéficier de tous les droits, privilèges et avantages auxquels a droit chaque citoyen?

Nous serions ainsi tous promoteurs de vie plutôt que serviteurs de la mort.

Bertrand Nayet	Christian Delaquis
Jules Rocque	Marie Dupuis
René Vielfaure	Lorraine Godard
Lionel Piché	Marcel Damphousse
Luc Alarie	Jocelyne Gagnon

Étudiant(e)s du Collège universitaire de Saint-Boniface
le 9 avril 1985

Lettres à LA LIBERTÉ

La loi c'est bien, le choix c'est mieux

Il n'est pas facile de s'y retrouver dans des questions aussi complexes que le problème du libre choix. Les deux lettres parues dans «La Liberté» il y a deux semaines le montrent une fois de plus, en s'essayant même à citer malicieusement.

LE PROBLÈME: quelques données.

Il faut situer le problème dans l'éclairage d'une vue d'ensemble de la question. Le droit à la vie est le premier droit. Il ne doit pas être considéré pour autant comme absolu. Certains facteurs concrets doivent être pris en compte pour l'application de ce droit, et la qualité de la vie potentielle n'est pas le moindre de ces facteurs.

Un enfant non désiré n'est pas promis à la qualité de vie à laquelle il a droit. La mère elle-même peut voir sa qualité de vie compromise. Sans compter le pression sociale qui s'exerce encore sur la personne qui vit une telle expérience.

Il ne suffit pas d'énumérer la série des ressources disponibles au moment de l'incident pour assurer le sort d'une personne le reste de sa vie. La très grande majorité de celles qui passent par cette épreuve sont pénalisé définitivement, aussi bien au point de vue matériel qu'au point de vue psychologique et la société dans son ensemble n'offre pas, quoi qu'on dise, une assistance adéquate à ce chapitre. On connait le degré de pauvreté des personnes impliquées dans une telle situation. Ces situations sont toujours tragiques pour les personnes qui les vivent, par nécessité. Les «bonnes âmes» ne font pas le poids.

Les FAITS

Historiquement, l'avortement a toujours existé. Même dans notre très catholique société, qui n'a pas entendu parler par sa mère ou sa grand-mère de celles qu'on appelait des «faiseuses d'anges»? Une vieille dame de 72 ans nous en a parlé avec une grande dignité dans le film présenté à Radio-Canada il y a quelques semaines «C'est comme une peine d'amour» dans le cadre des Beaux Dimanches.

Certains ont peur des abus de la libéralisation. Si on prend l'exemple de l'abolition de la peine de mort, on constate qu'une attitude plus libérale joue plutôt contre les abus. Il est facile de comprendre pourquoi. Les situations de violences étant réduites et les gens étant appelés à plus de responsabilités, il ne peut s'ensuivre qu'une élévation du sens moral.

Un troisième argument important, c'est notre ignorance quant au passé. On n'a pas de statistiques sur les avortements «clandestins». On n'a pas de statistiques sur la boucherie dont s'affligeaient elles-mêmes des personnes ne voyant pas d'autre alternative. On n'a pas de statistiques non plus sur les liens qui existent entre les enfants non-désirés et les enfants maltraités. On n'a pas de statistiques non plus sur les personnes mortes à cause d'avortements pratiqués dans des conditions pitoyables.

Il va falloir que le tabou soit levé sur cette réalité et qu'on la regarde en face. Toute autre attitude est désormais beaucoup plus irresponsable que ce qui est préconisé par les groupes pro-choix qui considèrent la femme comme une adulte capable d'assumer ses décisions au lieu de s'en remettre aux étrangers du comité d'avortement thérapeutique. À condition qu'il y en ait un!

DES SOLUTIONS EXISTENT.

On a assez parlé de la réforme du code criminel. Il y a plus urgent, car tout délai additionnel est une injustice faite à chaque femme qui ne peut pas attendre, l'attente dans ce cas lui plaçant le pied dans un engrenage infernal.

L'avortement est légalisé maintenant. Dans les hôpitaux ou aux Etats-Unis c'est correct et on l'interdit en clinique privée ici. Est-ce une question de droit ou une question de lieu? Il s'en pratique ailleurs dans des cliniques comme il se pratique d'autres interventions chirurgicales en clinique. Pourquoi faire un cas d'espèce avec cette cause en particulier? Le Collège des Médecins ne fait plus de la médecine mais de la politique cette fois. C'est bien dommage qu'ils ne considèrent pas ce qui se passe ailleurs chez leurs confrères qui ne font pas ici-même l'unanimité. Pourquoi essayer d'étouffer le débat?

L'injonction déposée par les groupes pro-vie a été rejetée. L'avortement en clinique ne met pas en cause la sécurité de la population. Le juge qui a entendu la plainte du Collège des Médecins a bien pris soin de préciser qu'il ne fallait pas voir de lien entre sa décision et le fond du problème dont la solution appartient au législateur. Il est enfin inqualifiable de voir l'opposition conservatrice au parlement de Winnipeg la semaine dernière essayer de faire du capital politique sur une question aussi cruciale en harcelant bassement le procureur de la province, Penner.

Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut rien entendre. Un être humain potentiel n'existe au sens de la loi qu'au moment où il est inscrit au registre civil. On n'a pas encore défini à quel moment il acquiert un premier statut. On n'a pas le droit de se croiser les bras sur cette dernière situation à préciser en laissant les autres décider pour nous, à n'importe quel prix.

La loi c'est bien, le choix c'est mieux.

Solange Charest
Christian Bard
Raymond Lemieux
Carmen Tremblay
Annie Marquis
Jean-Marc Fontan
Jean Lafontant
Saint-Boniface
le 11 avril 1985

Le nouveau publicitaire:



Daniel Fortier

Les annonceurs de La Liberté peuvent compter sur les services d'un publicitaire de talent.

En effet, Daniel Fortier connait très bien les besoins des personnes qui doivent se servir des médias pour communiquer leurs messages. Voilà quatre ans que Daniel oeuvre dans le domaine des médias, notamment comme journaliste à Radio-Canada.

Cette expérience lui permet d'offrir de solides conseils aux gens d'affaires qui veulent utiliser d'une façon optimale leur investissement publicitaire.

La touche signée «Daniel Fortier» est à votre disposition dès aujourd'hui. Elle s'appuie sur la compétence du **Service Graphique** développé par le journal.

Placez votre confiance dans la compétence.

Bernard Bocquel
Directeur

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français.
Membre de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire:
Typographe et correctrice: Jocelyne LAXSON
Graphistes: Cyril PARENT, David McNAIR
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTE
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Dans la Rouge

Un manque de communication ?

La commission scolaire de la Rivière Rouge a décidé de rencontrer les 29 et 30 avril tous les parents qui ont signé une pétition qui demande «plus d'anglais» à l'école, pour reprendre les mots de son promoteur, Ken Sonnichsen. Voici les grandes lignes de la situation.

Ken Sonnichsen tient d'abord à souligner qu'il est content de l'éducation donnée à ses enfants à Saint-Pierre. Mais il estime qu'il n'y a pas assez de matières enseignées en anglais.

Il trouve aussi que transporter des enfants hors de la Rouge «à cause d'un problème de langue» n'est pas acceptable. En janvier, il a choisi de faire connaître, par voie de publicité, sa situation. Pour voir s'il obtiendrait du support pour ses positions. Il en a obtenu.

La commission scolaire a récemment accusé réception d'une pétition comprenant quelque 70 noms de familles représentant en gros 140 élèves. La pétition veut que les commissaires introduisent un programme où les mathématiques, les sciences, l'anglais et les sciences sociales soient enseignés en anglais.

Actuellement, les parents disposent du système suivant à Saint-Pierre-Jolys: une **maternelle à 6** (*75 français/25 anglais*); une **maternelle à 6 immersion** (*75 français/25 anglais*); un **secondaire 7 à 12** où, à compter de la 10e, les cours sont essentiellement donnés en anglais.

Pour Omer Fontaine, le directeur général de la Rouge, la pétition le conduit à dire qu'il y a «un manque d'information de la part des parents. Il est temps qu'il y ait des rencontres pour informer les parents sur les programmes qui existent présentement. La commission scolaire va écouter les parents sur les choses qui les inquiètent. Elle aura suffisamment de commentaires pour voir la chose de façon logique.»



Omer Fontaine, le directeur général de la Rouge. L'entraide entre les divisions est tout à fait normal.

Dans l'esprit de Ken Sonnichsen, il n'y a pas de doute sur l'avenue que doit suivre la commission scolaire. Car enfin, note-t-il, il existe une nombre important de parents en faveur de la pétition. Pas seulement un tout petit nombre.

Ceci souligné, Ken Sonnichsen prend bien soin d'ajouter qu'il ne pousse pas les commissaires, qu'il veut travailler avec eux, qu'il ne souhaite pas de divisions. «Je ne suis pas anti-francophone» lance-t-il.

Léonard Desharnais, un des signataires de la pétition, tient lui aussi à établir clairement qu'il n'est pas anti-français. Simplement, «je crois qu'au secondaire, l'enseignement des sujets majeurs doit se faire en anglais. Car si les jeunes choisissent une profession scientifique, ils vont travailler en anglais. On est au Manitoba, pas en France».

L'autre problème que voit Léonard Desharnais, c'est que «l'école complètement française encourage une attitude négative envers les anglais. Je ne veux pas que mes enfants soient exposés à cette attitude. S'il y avait juste des français à Saint-Pierre, il n'y aurait pas de problèmes. Mais il y a aussi des anglais à l'école. On n'est pas sur une île. Et les anglais, c'est du bon monde».

Léonard Desharnais n'a «aucune idée de ce qui va arriver. Je ne sais pas ce que pensent les commissaires.» Ce dont il se doute, par contre, c'est que «ça bouille depuis longtemps.»

Cécile Mulaire est un parent qui ne partage pas les vues de Léonard Desharnais. «Accepter cette pétition, ce serait reculer. Car le 50-50 ne forme pas de bilingues compétents. Les parents ne peuvent pas comparer leur situation avec celle des enfants d'aujourd'hui, puisque tout l'entourage est anglophone. À mon avis, il faut leur donner le plus de français possible.»

«Il reste parfois cette peur que les enfants ne seront pas capables de se débrouiller en anglais. Ce n'est pas le cas. Et avec le bon cours d'anglais qu'ils reçoivent, ils ont de meilleures chances d'être bons dans les deux langues.»

«Ils semble donc que les commissaires de la Rouge, la seule commission au Manitoba où siègent que des francos, devront trancher deux questions essentielles:

— le montant d'anglais offert aux écoles de Saint-Pierre-Jolys est-il suffisant? (*non selon les signataires de la pétition*)

— des élèves devraient-ils être transportés dans une autre division scolaire à cause d'une question de langue? (*non selon Ken Sonnichsen*)

Sur ce dernier aspect du contentieux, la pratique actuelle au Manitoba ne donne pas raison au promoteur de la pétition.

Le directeur général de la Rouge rappelle qu'il n'est «pas logique, en cette difficile période économique, de penser que toutes les divisions scolaires peuvent offrir tous les programmes.»

«Il est tout à fait normal, poursuit Omer Fontaine, qu'il existe une entraide entre les divisions scolaires. D'ailleurs, nous avons une bonne entente avec les autres divisions. On nous envoie des enfants et on leur envoie des enfants pour les programmes qu'on ne peut pas offrir».

Bernard BOCQUEL

La Parole

"L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu subsistera toujours!"
(Esaie 40:8)

L'HOMOSEXUALITÉ:
Qu'en pense le Seigneur?

Lorsque le sujet de l'homosexualité remonte dans nos discussions de tous les jours, les gens deviennent de plus en plus opiniâtrés et défensifs. Mais nous devons nous demander d'où viennent nos opinions que nous défendons si vivement. L'origine de nos opinions est inévitablement une collection d'idées que nous avons fabriquées nous-mêmes, d'idées séculaires que nous avons facilement adoptées, ou d'idées provenant de la bouche du Seigneur. Dieu nous a enseigné bien clairement à ce sujet — mais sommes-nous prêts à écouter les préceptes de Dieu?

Dans le livre du Lévitique, à deux reprises, Dieu nous a éclairé à ce sujet. **«Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination.»** (Lévitique 18:22) **«L'homme qui couche avec un homme comme on couche avec une femme: c'est une abomination qu'ils ont tous deux commise, ils devront mourir, leur sang retomber sur eux.»** (Lévitique 20:13)

Dans l'épître de Paul aux Romains, nous voyons qu'aucun homme a pour excuse de ne pas avoir connu Dieu et ses décrets. Car Dieu et son ordre parfait ont été manifestés depuis la création du monde. Dieu, en effet, nous a permis de faire nos propres choix, même contre ses décrets précieux. Mais ceux qui choisissent cette voie doivent en subir les conséquences. **«Voilà pourquoi Dieu les a livrés à des passions avilissantes: leurs femmes ont renoncé aux relations sexuelles naturelles pour se livrer à des pratiques contre nature. Les hommes, de même, ne recherchent plus l'amour de la femme, comme Dieu le voulait, se sont enflammés les uns pour les autres, commettent entre hommes des actes honteux: tout leur être supporte les conséquences que leurs égarements méritaient.»** (Romains 1:26-27) Il est intéressant de constater que les homosexuels d'aujourd'hui sont en effet la proie principale d'une étrange maladie (SIDA — syndrome d'immuno-déficience acquise) qui détruit toutes les défenses naturelles du corps contre les germes. Une fois affligées de cette maladie (SIDA), les victimes souffrent de plusieurs symptômes désagréables et elles succombent à la mort prématurément.

Le Seigneur Dieu a établi sa Loi éternelle **«pour ceux qui n'en veulent pas: pour les hommes sans foi ni loi, vivant sans règle, ni frein, pour les rebelles, les irréligieux et les pécheurs, pour les gens sans respect ni scrupules, qui tueraient père et mère, pour les débauchés, les pervers, les homosexuels...»** (1 Timothée 1:9) La Loi **«est là pour s'opposer à tout comportement contraire au bon ordre et à la doctrine menant au salut.»** (1 Timothée 1:10)

Quelle est la leçon alors? Le Seigneur nous a définitivement donnés plusieurs conseils au sujet de l'homosexualité. Depuis le commencement, Dieu a condamné tout acte homosexuel — c'est une abomination. La parole de Dieu ne change jamais — certaines églises se laissent emporter par le climat séculier, mais le Seigneur lui-même insiste que sa parole est la seule parole entièrement vraie et infaillible. **«L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de Dieu subsistera toujours!»** (Esaie 40:8)

Vous dites aussi — mais regardez tous ces gens qui pratiquent l'homosexualité ouvertement et sans gêne; cela ne peut être si mauvais que ça. Lisez à ce sujet Esaie 3:9: **«L'aspect de leur visage témoigne contre eux, et comme Sodome, ils publient leur crime, sans dissimuler. Malheur à leur âme! Car ils se préparent des maux.»** Les actions des gens de Sodome étaient tout autant péché même s'ils ne se cachaient point.

Ceux qui vivent leur homosexualité sans gêne et qui attirent les autres vers le même sort sont décrits dans la Bible. **«Ils leur promettent «la liberté»! — alors qu'ils sont eux-mêmes esclaves des passions qui les mènent à la ruine, car chacun est toujours esclave de ce qui a triomphé de lui.»** (II Pierre 2:18-19) Aussi — **«Ils savent fort bien que dans l'ordre établi par Dieu, ceux qui agissent ainsi méritent la mort. Malgré cela non seulement ils persistent dans leur voie, mais ils se réjouissent en voyant d'autres marcher sur leurs traces et ils se font leurs complices en les approuvant.»** (Romains 1:32)

Le Seigneur nous aime — c'est pour cela qu'Il nous a confié sa Parole éternelle, source de vie constante. En lisant et en pratiquant ce qui plaît au Seigneur, nous pouvons nous rapprocher de Lui et nous vivrons des vies heureuses et pleines de sa victoire. Je vous lance ce défi — donnez-lui une chance dans votre vie — vous ne le regretterez jamais!

Simone ALLARD

Pour toute correspondance, écrivez à:
La Parole, 194, rue Bertrand Winnipeg, Man. R2H 0N6

C'est de la faute à Mémère!

La serre n'est pas très grande. Trop petite pour y gagner sa vie, c'est sûr. Trop grande pourtant pour produire uniquement pour ses propres besoins. Un passe-temps hors de contrôle?

On n'a qu'à rentrer à l'intérieur pour comprendre pourquoi on y passerait des heures à tamiser le terreau, à remplir les pots et à semer les graines de tomates, d'aubergines, de concombres.

«Ça sent bon. C'est beau. C'est vert.»

Et dans les prochaines semaines, les premières fleurs vont éclore. Autant de nouvelles couleurs que de parfums. Car la raison première pour avoir construit la serre, c'était les fleurs!

«Tout le monde n'avait pas des parterres à cette époque. On a été un des premiers à avoir des parterres à Saint-Adolphe explique Lévis Courchaine. «C'était vu comme un luxe.»

«C'est mémère qui avait les parterres, lance Gabie. Elle connaissait les fleurs par coeur. Rendu à 80 ans, elle grattait encore dans le jardin.»

Mais si tous le monde n'avait pas des grands parterres, la majorité avait quand même un grand jardin. «Même si mon père avait une ferme à grain, précise Lévis, on avait toujours un grand jardin d'été derrière la maison. Pour avoir des légumes frais à l'année. On n'avait pas de congélateur en ce temps-là. Mais on faisait beaucoup de conserves.»

«Et quand tu as été élevé comme ça, ça te reste.»

Une chronique de jardinage commencera la semaine prochaine.

«On s'est tanné d'acheter des plants de fleurs , explique Gabrielle Courchaine. On ne les trouvait jamais à notre goût. Et ça coûtait chère. 75 à 80$, c'était beaucoup en ce temps-là.»

Située au plein centre du village de Saint-Adolphe, la maison de Lévis et Gabrielle Courchaine a toujours été entourée de parterres. Ce qui était assez rare durant les années 1950.

Quant à Gabrielle, elle est de la race des jardiniers de métiers. Comme il y en avait tellement à Saint-Adolphe après la deuxième grande guerre jusqu'au années 60.

«Il y avait souvent des compétitions pour savoir qui aurait les premiers légumes de la saison, raconte Lévis Courchaine. Un type avait placé une orange dans ses plants de tomates pour faire acroire à la voisine que ses tomates étaient presque mûres.»



«Voilà-tu pas que sa belle soeur vient le visiter. Elle était insultée. Elle pensait qu'il voulait rire d'elle!»

Du jardin à la serre, ça s'est fait comment?

«En triant les papiers à Mémère après sa mort, reprend Lévis. On a trouvé un catalogue de plans pour construire des serres. Le catalogue était encore dans son enveloppe originale. Mais elle ne nous l'avait jamais dit. Si on l'avait su, on en lui aurait construite une.»

«C'est ces plans qu'on a utilisés pour construire la première serre.»

«On a appris par nos erreurs. Et par les erreurs des autres, dit en souriant Lévis Courchaine. On a quand même suivit un cours à l'Université du Manitoba pour ceux qui ont des serres comme passe-temps. Les professionnels comme Ron Paul nous ont aussi donné beaucoup de conseils.»

«Et de file en aiguille, poursuit Gabie, ceux qui n'avait jamais planté de fleurs nous demandaient des conseils: comment amménager un parterre, qu'est-ce qui va avec quoi. On nous demandait de leur préparer des paniers de fleurs.»

Des conseils que Lévis et Gabrielle Courchaine ont accepté de partager avec les lecteurs de La Liberté durant les prochaines semaines.

Lucien GHAPUT

Guay, Smith contre SFM:

Chaque partie sur ses positions

Comme on pouvait s'y attendre, il y a eu peu de surprises durant le procès entre l'étude d'avocats Guay, Smith et Associés et la Société franco-manitobaine, qui a débuté le 15 avril.

Du moins, à l'heure où La Liberté allait sous-presse, la position des deux parties en cause était la même que présentée dans les exposés de la demande et de la défense.

L'exposé de la demande, soumis en décembre 84 par Guay, Smith et Associés, et le suivant: la SFM aurait retenu entre mai 83 et avril 84 les services de Me Rémi Smith. 11 059,12$ s'avère le montant en litige.

L'exposé de la défense, soumis en janvier 85 par la SFM, fait valoir qu'une entente n'a jamais eu lieu.

Durant le procès, l'avocat de la SFM, Wayne Leslie, a tenté d'établir une distinction entre le travail du conseiller juridique, embauché durant cette période par la SFM, Joe Magnet, et le travail «politique» entrepris par Rémi Smith comme vice-président de la SFM.

Grassroots

Du côté de l'étude Guay, Smith et Associés, l'avocat Richard Schwartz a essayé de démontrer que l'entente verbale entre les deux groupes a été corroborée par de la correspondence.

Peu d'observateurs ont participé au procès. Mercredi matin, on pouvait remarquer, assis derrière les journalistes, le représentant de Grassroots, cette association qui s'oppose à l'extérieur des services en français.

Roland STRINGER

Quand on se trompe, on s'explique!



Guy
Le Madec

VOL 84-85

Mea-culpa. Les prédictions de la semaine dernière étaient erronées. Il y avait des gaffes sur toute la ligne!

Saint-Louis s'est fait démolir par Minnesota, Montréal ne s'est pas moqué de Boston et, surtout, Winnipeg, malgré l'adversité, a vaincu Calgary!!

C'était vraiment beau à voir. Ayant perdu leur dynamo offensive et leur gardien de but titulaire, les Jets se sont serrés les coudes et ont éteint les Flames en quatre matchs. Dale Hawerchuk et Brian Hayward n'étaient pas présents à cause de blessures. Hawerchuk s'est cassé une côte et Hayward s'est étiré un muscle à l'aine.

Je me rends compte que j'avais sous-estimé plusieurs points. Par exemple, je croyais que Bob Johnson, un entraîneur d'expérience, allait donner une leçon à Barry Long, un nouveau venu. Long a fait preuve d'intelligence en adaptant ses lignes à l'attaque. Les trois trios étaient très efficaces.

La profondeur de l'équipe n'est pas aussi mauvaise que ce que j'ai laissé entendre. Andrew McBain a l'habitude de très bien jouer en séries d'après saison. Marc Behrend s'est défendu admirablement dans les buts et, de plus, Bengt Lundholm s'est même rendu utile lors du quatrième match! Wade Campbell a été inserré dans le corps défensif et en a surpris plusieurs.



Les Jets. Edmonton: terminus? Photo par Francis Potié

Il est très difficile de faire des prédictions parce que des variables entrent souvent en jeu. Par exemple les blessures.

Ceux qui avaient lourdement parié sur les Jets ont sans doute ressenti quelques remous d'estomac avant le match de dimanche dernier. De même ceux qui avaient, comme moi, confiance en Saint-Louis lorsqu'à la fin de la saison on a appris que les blessures ont décimé leur attaque.

À l'autre extrême, Lanny Mac Donald est revenu au jeu dimanche dernier. Ça n'a pas fait de différence dans le match. Pourtant, Mac Donald a l'habitude de faire baver les Jets.

Il est donc difficile de prévoir le résultat des diverses séries à cause des blessures. Immaginons pour une minute que Wayne Gretsky se casse un orteil ce matin! Est-ce que le jeu superbe de Paul Coffey et le jeu amélioré de Marc Messier va suffir contre les vaillants Jets? Peut-être. Peut-être pas.

Il y a aussi d'autres variables qui mêlent très facilement les cartes. La recrue par excellence de la série Calgary/Winnipeg était sans doute Dave Ellett. Ellett était solide défensivement et s'est procuré un tas de points.

Comment pouvait-on prévoir la magie de Ellett? Al McInnis ou Carey Wilson sont aussi deux recrues au talent certain. Mais McInnis paraissait nerveux et Carey Wilson n'a presque rien produit offensivement, malgré son travail acharné. Étant donné qu'on n'a jamais vu ces trois joueurs dans les éliminatoires de la Nationale, il est difficile de se faire une idée sur leur travail et leur rendement.

On peut ensuite parler de momentum. La rondelle semble suivre les joueurs qui portent un chandail d'une certaine couleur! Après avoir remporté un match ou deux, un équipe prend confiance et l'équipe adverse semble se battre contre la fatalité. Lors du troisième match à Calgary, les Flames avaient le momentum avec eux, mais les Jets l'on repris le lendemain et ont dominé la partie.

Ces variables ont influencé toutes les séries.

Je suis au moins certain de ne pas être le seul à m'être trompé!

HTHL

Tenez-vous bien! On est là pour un autre 5 ans!

C'est en lavant la sueur 84/85 à même la coupe que les Warriors ont marqué la fin de saison... partageant bières et commentaires.

Pour Norbert Collette, «Quand ça fait 9 ans que tu travailles avec les mêmes gars, tu te rends compte qu'entraîneur, c'est comme faire un gâteau. Tu sacres pas tous les ingrédients n'importe comment dans le four si tu veux un bon gâteau réussi. Tout est mesuré, calculé.»

C'est en «positifs» et «négatifs» qu'il évalue les joueurs. Et d'après cette approche scientifique, c'est l'avant Denis Trudel qui a retenu la meilleure moyenne, obtenant ainsi le trophée «statistiques».

Ce système digne de glaçage et de chandelles a été suivi d'une fête n'offrant rien de plus dangereux que des gars mouillés, épuisés.

Après 15 parties en finales, contre 11 l'an passé, «on est fatigués, écoeurés... Les blessures sont là... On a mal partout. On aurait pas pu jouer une seule autre partie. Pas même pour la glace artificielle.»

C'est Marc Marion qui répétait: «Que sert à l'homme de gagner la coupe, s'il rate une année d'université»

Certains autres songent même à se retirer de l'équipe. On évitera toutefois de mentionner des noms. On souhaite plutôt qu'une fièvre glaciale les assaille en automne.

N'empêche qu'Edmond Roch n'a pas fâné au dernier sifflet annonçant la victoire, tandis que l'an passé... Comme Nipper (Maurice Trudel), gagnant du trophée du joueur ayant le plus aidé l'équipe durant la saison et les finales, il demeure des plus optimistes. Ces derniers sont d'accord à dire: «Tenez-vous bien les gars; on est là pour un autre 5 ans!»



Voici les Warriors, GARDIENS: Maurice Trudel, Emile Curé, Michel Roch; DÉFENSEURS: Marcel Coulombe, André Collette, Jim Empey, James Gosselin, Marc Marion, Marc Lambert; AVANTS: Gabriel et David Collette; Arthur, Richard et Jean Coulombe; Mario et Yves Maynard, Daniel et Guy Lambert; Paul Rodrigue, Denis Trudel, Matthieu Gosselin, Gary Borden, Guy Carrière; ENTRAÎNEUR: Norbert Collette; GÉRANT: Edmond Roch; DOCTEUR «G»: Gérard Picton.

Disons que les 5 buts et 2 passes comptés par Arthur Coulombe ont aidé à garantir la fin. «Je commençais à manquer de confiance en moi-même, a-t-il ajouté, pas même un tout de chapeau durant toute la saison...» Aussi s'est-il mérité les trophées pour «meilleur avant» et «meilleur dans l'adversité» lors de la distribution des prix. Ce dernier commentait que «l'équipe avait beaucoup apprécié l'effort de Paul Rodrigue surtout durant les finales.»

De son côté, Guy Carrière, gagnant pour sa valeur durant les finales, signalait que «les débuts de la saison ont été lents, puis finalement on a ouvert les moteurs».

Chez les frères Gosselin, James a récolté un nez massacré alors que Matthieu a été reconnu pour avoir amélioré davantage.

Encore cette année, Marcel Coulombe a retenu le trophée du meilleur défenseur.

C'est au «Sundowner Kid», Gary Borden, qu'ont été décernés les trophées «esprit d'équipe» et «meilleure recrue.»

Au banquet qui marquait la 24e année des Warriors, la cuisine, «Comme c'est bon», d'Agnès Roch et de Suzanne Maynard, a soutenu l'idée que GAGNER GOÛTE BON.

En cette soiré, même de Papey était par l'entremise de M. le curé faisant un don pour la glace...

En terminant, les Warriors ont souligné l'importance de l'appui constant des partisans, sans quoi ils ne se seraient pas sentis autant motivés.

Paulette GOSSELIN

Si Wim Wenders était Manitobain...

Le producteur de films québécois Roger Frappet avait annoncé au Globe and Mail récemment que «si Wim Wenders (le récipiendaire de la palme d'or de Cannes 84) avait été Canadien français, il n'existerait pas». Et s'il avait été Manitobain?

En suivant les audiences publiques tenues la semaine dernière à Winnipeg sur le développement du film, du vidéo et de l'audio au Manitoba, on constate une triste réalité: si Wim Wenders avait été Manitobain, il n'aurait jamais voulu mettre les pieds dans une salle de cinéma.

«Personne croit que quelque chose peut se passer ici. On souffre de deux gros complexes. D'abord, on pense que les USA font mieux que nous. Ensuite, on croit que Toronto est supérieur à nous» à lancé Susan Robinson, la représentante de ACTRA, une association représentant surtout des gens de théâtre.

«Je ne le comprends pas. On me dit que le Manitoba a les meilleurs coûts de production au nord du Rio Grande» a continué Susan Robinson devant ce comité consultatif présidé par Wayne Finucan.

Puisque les gouvernements fédéral et provincial s'intéressent à développer cette industrie, ces audiences ont pour but de connaître précisément où devront être dirigées les subventions.

«Nous cherchons des techniques réalistes pour encourager la production régionale» a signalé Stan Thomas, un des sept membres du comité. Après tout, tout le monde sait que c'est Montréal et Toronto qui décident!

«On nous a dit que si nous voulons voir quelque chose passer au petit écran, il faudrait que ce soit du genre A-Team» a souligné le représentant du Winnipeg Film Group, Grant Guy.

«Il faut former ceux qui ont déjà couru des risques» a lancé une association regroupant une trentaine de professionnels dans le domaine.

«On ne veut pas voir des individus sans expérience qui profitent des fonds. Il faut développer nos producteurs, et il faut percer sur le marché des arts et spectacles,» a insisté Connie Bortnick, une des représentantes de cette association créée il y a seulement un mois.

Une écologie délicate! Voilà comment tout le monde parle de ces domaines artistiques au Manitoba. Le comment changer cette écologie reste encore une question sans réponse facile.

Roland STRINGER



Wayne Finucan et Colin Jackson. Promouvoir la production cinématographique locale.

Le comité de parents de l'école Pointe-des-Chênes vous invite à leur

RÉUNION ANNUELLE

Cette rencontre aura lieu le mardi 23 avril 1985 au Centre culturel de Sainte-Anne. Le souper sera servi à 18h30 et sera suivi d'une présentation par le père Ronald Léger au sujet des problèmes des jeunes d'aujourd'hui, des relations parents-enfants. Le père Léger parlera aussi de ses expériences à son Centre d'accueil.

Les billets sont de 7,50$ chacun ou 4,00$ si vous voulez assister seulement à la conférence. Vous pouvez vous procurer vos billets à l'école ou en contactant un des membres suivants du comité de parents.

Marie Gagnon — 8216
Yolande Perrin — 8612
Suzanne Ritchot — 8043
Nicole Freynet — 5383
Irène Lemoine — 8019
Odile Serceau — 8410
Lina Chaput — 8041

Les **Joyeux Nomades** vous proposent un voyage des plus intéressants

«DÉCOUVERTE DU QUÉBEC 85»

Départ le lundi 9 septembre et retour le lundi 23 septembre

Nous visiterons la ville de Montréal, les cantons de l'Est avec croisière sur le lac Memphrémagog, la Beauce, la rive Nord y compris Sainte-Anne-de-Beaupré et l'île aux Coudres, Chicoutimi avec croisière sur le Saguenay, tour complet du Lac St-Jean, Trois-Rivières, Cap de la Madeleine, les Laurentides y compris le village Séraphin, avec des «surprises» additionelles et 17 repas inclus.

Prix par personne en chambre double 1358,00$*
Prix par personne en chambre triple 1258,00$
* supplément de 83,00$ pour personne moins de 65 ans.

Pour détails et itinéraire adressez-vous à **Alice Labelle au 233-1722**

ou à

L'Agence de Voyages D'Eschambault au 233-3457
136, boulevard Provencher



Agence de Voyages D'ESCHAMBAULT

Les secrétaires en milieu francophone

COLLOQUE

Collège de Saint-Boniface

Le jeudi 2 mai 1985
et
le vendredi 3 mai 1985

Le jeudi 2 mai

19h00 inscriptions

19h30 ouverture du Colloque par Monsieur Paul Ruest, recteur du Collège

oratrice-invitée:
Madame Jeannette Filion-Rosset
psychologue

«La secrétaire: collaboratrice ou servante?»

Collaboration spéciale:
Janine Tougas

réception

Le vendredi 3 mai

ATELIER I:
Traitement de texte
animatrice: Madame Lise Ruest, professeur

ATELIER II:
La correspondance bilingue
animateur: Monsieur Réal Paquette, directeur du département de traduction

ATELIER III:
Gestion optimale du temps
animatrice: Madame Marjolaine Pelletier, professeur

ATELIER IV:
Secrétaire...efficace
animatrice: Madame Jeannette Filion-Rosset, psychologue

Pour de plus amples renseignements, contactez **Sylvia Cadieux au 233-0210.**

Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7

Du Foyer au Réseau

Parfois, osons le croire, il y a dans le Foyer, du Centre culturel franco-manitobain, des moments précieux.

Samedi dernier par exemple, lors de la Soirée Jeunesse.

La douzaine de jeunes artistes qui ont chanté, jamé, faussé... sur les planches de ce lieu de rencontre étaient en forme.

Les onze comités culturels, venus durant le jour à un stage sur le bénévolat, donné par le CCFM et la province du Manitoba, ont sans doute pris conscience, une fois de plus, de l'importance d'un réseau de spectacles dans la province, voir dans l'Ouest.

«En ce qui concerne le réseau, nous avons un échéancier avec les comités d'établi et les choses vont bien. Plusieurs participeront à Contact Manitoba. Mais nous voulons aussi promouvoir les artistes semi-professionnels... Ce sera au Centre de présenter du concret à ces comités» estime **Maria Chaput-Arbez**, directrice générale du CCFM.



Au Foyer samedi dernier. Suzanne Brémault, Suzanne Druwé, Joëlle Brémault, Jacques Lussier, Nicole Lafrenière et Denis Connelly.

* * * * *

C'était du temps où on pensait qu'Hitler n'était pas nécessairement un mauvais gars. Après tout, il avait aidé Franco contre les communistes en Espagne!

C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles, la dernière production de la saison 84-85 du Cercle Molière, voilà la bible selon saint Maurice Duplessis. Le ciel est bleu et l'enfer est rouge!

C'est drôle comment tout une génération pouvait se faire accoire que le Québec durant les 30, c'était tout près de l'utopie. Il ne fallait surtout pas changer les choses...

On comprend facilement pourquoi **Marie Laberge** a reçu le prix du gouverneur général pour ce texte. C'est une trouvaille pour les linguistes ayant un faible pour la langue canayenne: «C'est mal aisé par rapport au fait que...» ou encore «Chaque torchon trouve sa guenille» ne sont que deux exemples du langage de cette auteure québécoise.

Le texte de **C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles** réussit aussi à repasser un important chapitre de l'histoire québécoise sans tomber dans la narration. Évidemment le diaporama, avec un fond musical de Barde, sert, dans ce cas, d'excellent complément.

Un peu décevant toutefois que le Cercle Molière a choisi d'inclure cette pièce dans sa saison. Car elle ne fait que remettre en scène la même mentalité qu'on retrouvait dans **Katchauchen, Coup de Sang, Le temps des lilas**... Il vient un temps où, malgré la force du texte, on refuse de retourner aux «pays d'en haut.»

Côté jeu, les comédiens de cette production connaissent de bons moments: **Laurette Rouillard** est à son meilleur durant la scène de la radio; **Jeannete Arcand** et **Georges Couture** inspirent la compassion durant la scène de la rose; et **Ginette Caza** est particulièrement efficace avec son soliloque qui suit le moment du viol.

On ne peut s'empêcher tout de même de reprocher aux interprètes de souvent vouloir se «débarrasser» du texte. Au début surtout, ils nous coupent le souffle quand on commence à peine à respirer avec eux.

Les décors de **Françoise Freynet** sont toujours à la hauteur du Cercle Molière. Cela va de soi pour l'éclairage.

C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles possède plusieurs thèmes universels, mais la mentalité évoquée en est une que Saint-Boniface a trop souvent vu sur les planches dans les dernières années. Arrivons en ville.

***C'était avant la guerre à l'Anse à Gilles*, de Marie Laberge, mis en scène par Roland Mahé, se poursuit jusqu'au 20 avril dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.**

* * *

Le Cercle Molière, la plus vieille troupe de théâtre au Canada. Un slogan qu'on a souvent entendu. Cette fois, on aura l'occasion de l'honorer!

60 ans de théâtre en français au Manitoba, voilà ce qu'on va célébrer dans la salle Pauline-Boutal le vendredi 26 avril.

«Il y aura un spectacle en hommage au Cercle Molière de la part de la communauté artistique du Manitoba» précise le président de cette fête soixantième anniversaire du Cercle, **Michel Monnin**.

À l'affiche, sept mini-spectacles de quinze minutes donnés par les Danseurs de la Rivière-Rouge, les Intrépides, le Ballet royal de Winnipeg, le Manitoba Theatre Centre, le Prairie Theatre Exchange, le Manitoba Chamber Orchestra et les Russalka Dansers. Aussi compris dans le billet de 12,50$ la réception qui suivra.

«Puisque c'est une troupe de théâtre et que peu de spectateurs ont vu l'atelier en arrière, la fête se passera dans la salle et dans l'atelier. Cela donnera un cachet spécial à l'affaire. Et c'est mieux que le gymnase!»

Par ailleurs, Les Éditions du Blé, avec La Société historique de Saint-Boniface, lanceront la deuxième partie de **Chapeau bas!** Il s'agit de réminiscences de la vie théâtrale et musicale du Manitoba francophone par **Marius Benoist, Pauline Boutal, Marital Caron** et **Roland Mahé.**

Le lancement de ce livre, dédié à la mémoire de Marius Benoist, se tiendra dans le Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 21 avril à 14h00.

Roland STRINGER

La prise de vue

Desperately seeking Susan: *une yuppie dans le monde des punks*

Désespérément en quête d'un changement. C'est sur ce ton qu'on découvre Susan. Pardon, Roberta.

Le portrait est net: une femme mariée, «bien-élevée», encroûtée dans sa cuisine devant la télévision qui passe des annonces de son concubin, voudrait vivre.

Plus encore, elle est obsédée par le style de vie d'une vagabonde coquette, sans gêne et surtout irresponsable.

Sans se rendre compte des possibles conséquences, cette innocente femme de ménage du New Jersey part à la recherche de Susan. Elle rencontre un peu plus que la décadence et tombe amoureuse de l'ami du chum de Susan!

Inutile de le crier sur les toits: le potentiel commercial de **Desperately Seeking Susan** réside dans le nom de Madonna. Notre *material girl* préférée qui chante **Like a virgin**. Faut-il en dire plus?



***Desperately Seeking Susan*. Une bonne ébauche.**

Oui. Car Madonna et sa collègue, Rosanna Arquette, qui a joué dans **Baby, it's you**, de John Sayles, ne provoquent pas le scandale. Elles sauvent peut-être même ce film!

Somme toute, le contenant est tout de même supérieur au contenu. Donnez l'idée à un scénariste qui habite assez loin de ce qui plait à Hollywood, et il y aurait peut-être eu lieu de délivrer du très bon cinéma!

Tout est possible quand on jette une yuppie dans le monde des punks, n'est-ce-pas? Dans ce cas, malgré tout, on quitte la salle pas déçu. La cinéaste, Susan Seidelman, a une très bonne ébauche pour un futur projet.

Un film qu'on peut aller voir.

Au cinéma Towne et Kings, pour tous avec réserve.

En aparté. Les cinéphiles seront particulièrement impressionnés par le programme du Cinéma 3 ce printemps. De la France: **Dimanche à la campagne** de Bertrand Tavernier, **Entre nous**, de Diane Kurys, et **Jour pour nuit**, de François Truffaut; de l'Amérique hispanophone: **El norte** de Gregory Nava; des Pays-Bas: **The fourth man**; de l'Irlande: **Cal**; de la Grande Bretagne: **Comfort and Joy**; et d'Australie: **Man of flowers**.

Comme si cela ne suffisait pas, le cinéma Festival annonce sa décision de recommencer à projeter des films classiques et internationaux!! Pour débuter, un film français de Jean-Luc Godard. Son **Passion** pourra être vu du 19 au 21 avril.

Et du côté du Winnipeg Film Group, les Winnipégois pourront se rendre à la série Cinémathàque au Cinéma Main pour voir, en fin de semaine, **Ashes and Diamonds**. C'est un film du polonais Andrzej Wajda (**Man of Iron, Danton, Un amour en Allemagne...**)

Enfin, **Rive droite, rive gauche**, avec Gérard Depardieu et Natalie Baye, est finalement arrivé à Montréal. D'après les Cahiers du Cinéma, c'était une bombe en France! (Une bombe au sens anglais, bien entendu.)

Au petit écran de Radio-Canada, il n'y a rien d'exceptionnel à l'horaire pour la prochaine semaine. Peut-être **Qui a tué le chat?**, une comédie policière de Luigi Comencini, avec Ugo Tagnazzi, le 26 avril à 22h15.

Roland STRINGER

La prise de son

CONNIE KALDOR
Moonlight Grocery



Un entretien avec Laurent Roy

Un nombre incroyable d'artistes a changé de direction musicale dans les dernières deux ou trois années. Ce changement s'est dirigé vers un son plus électronique. Mais...

Un compromis. «Ce qui est intéressant dans **Moonlight Grocery** de la Canadienne Connie Kaldor, c'est qu'elle n'a pas renoncé à son style folk. Mais elle a quand même fait un microsillon qui va intéresser une plus grande clientèle.»

«Son premier, **One of these nights**, avait été conçu pour le circuit des festivals d'été. Tandis que ce dernier semble être plus pour la radio.»

Deux faces, deux genres. «Le côté A est beaucoup plus moderne que le côté B. On retrouve plus de synthétiseurs. Et dans certains cas, sa voix est quasiment méconnaissable. Le côté B rejoint la population qui a rendu Connie Kaldor populaire: le public folk. C'est plus lyrique aussi.»

Le son du Hometown Band. «Un autre point à noter, c'est que Connie Kaldor a choisi Claire Lawrence comme réalisateur de **Moonlight Grocery**. Dans des chansons comme **Get back the night** et **Talk without speaking**, on retrouve le son de Hometown Band et de Shari Ulrich.»

«Sur la face folk, on remarque une collaboration avec Bim, **Love or something**, qui intéressera sûrement les fidèles du Folk Fest. Les francos pourront retrouver la voix de Rachelle Paiement, autrefois avec CANO.»

Une conscience sociale. «Connie Kaldor garde les mêmes thèmes que dans son premier disque: les stéréotypes de la femme, la violence, l'injustice... Je dirais même que les textes sont supérieurs. Plus au point. Évidemment, les arrangements valorisent davantage les textes et reflètent bien leur ton.»

Trop punk. «Dans **Wanderlust** et **Moonlight Grocery**, sa voix me semble trop punk. Et on ne remarque pas sa qualité.»



Connie Kaldor. Mêmes thèmes, nouvelle direction.



Au temps de la Prairie



L'eau

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Dans le temps, il y avait pas d'égouttage. Il y avait des marais un peu partout. Il y avait des petits lacs dans la Prairie partout. C'était pas égoutté comme à cette heure. Il y a des canaux partout, à cette heure: il y a pas d'eau qui reste.

Les gens buvaient de cette eau-là. Il y avait pas de puits chez mon père. On buvait de l'eau de la rivière aux Rats. Pas bouillie! Ah, wha, oui! De l'eau de la rivière aux Rats, j'en ai bu en masse!

L'hiver, on faisait un trou dans la glace; on avait des rigoles. Il y avait une rigole, c'était pour faire boire les animaux; c'était en long comme un auge. On faisait boire les animaux quatre fois par jour. Chaque place que tu passais, tu voyais la rigole... Les vaches alentour de leur rigole, tu sais ben, pissaient... Au printemps, quand ça fondait, ça faisait une eau qui avait la couleur du whisky. L'autre voisin là-bas... la rigole était imbuvable! On se précautionnait un peu d'avance.

Puis, on avait des rigoles rondes pour prendre l'eau pour la maison.

Les Métis se bâtissaient pas ben loin de la rivière, pour charroyer l'eau; sur le haut de la côte pour se protéger des eaux hautes. La femme était obligée d'aller en chercher à la chaudière, tu sais ben. En même temps, ils pêchaient aussi.

Quand j'étais petit gars, j'ai pas vu d'inondations moué. Les terrains étaient pas égouttés. Il y avait pas de drainage dans le temps. L'eau restait là, dans les sloughs... partout. Dans les champs, des fois, on avait des marais. Nos animaux allaient au pacage, là, puis il y avait de l'eau, en été, là-dedans. Quoi ce qui a amené de l'eau à la rivière Rouge, c'est le drainage au Minnesota, au Dakota...

On avait des eaux hautes, mais pas... être obligé de déménager. Je pense qu'il y avait eu la dernière eau haute, que mon père se rappelle... c'était pas en 1852? Toujours qu'il se rappelle qu'ils traversaient, leurs animaux, la rivière Rouge pour aller les mettre sur un coteau en gagnant La Salle, là-bas. Tu savais pas que La Salle, dans le temps, ils appelaient ça, le Coteau?

On a arrêté de boire l'eau de la rivière aux Rats rien que quand Saint-Pierre a commencé à bâtir des écoles, puis des égoûts qui allaient à la rivière. On a commencé à avoir des puits artésiens.

A l'affiche

— L'exposition **Boréal**, de Réal Bérard, Don Berg et John Buckner, se poursuivra jusqu'au 3 mai au Centre culturel franco-manitobain

— **Tartuffe**, de Molière, sera représenté jusqu'au 11 mai au Manitoba Theatre Centre

Jeudi 18

— Roger Fontaine jouera du piano au Foyer du Centre culturel franco-manitobain du jeudi au samedi

Samedi 20

— Valdy montrera sur les planches du Rendez-Vous du Festival du Voyageur à 20h00

Dimanche 21

— Une conférence par le réalisateur de vidéo Byron Black sera présentée au Plug In Gallery, 175, avenue McDermot, à 20h00

Mardi 23

— Dans le cadre du programme Art at a Glance, on pourra voir l'exposition **Canada Mikrokosma: An exhibition of Contemporary Canadian Tapestries** à la Galerie d'art de Winnipeg, à 12h15

Mercredi 24

— Robert McGhee donnera la conférence **Animal Imagery in Dorset Art** à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h00

Le calendrier provincial

Samedi 20

— Le Norwood United Sunday School tiendra un **Fun Fair** dans son église entre 12h00 et 15h00

Jeudi 25

— Les films **Cornet at night** et **David** seront projetés à la bibliothèque Coronation à 14h00 et 19h00

Vendredi 26

— Le Congrès des Chevaliers de Colomb du Manitoba, organisé cette année par le conseil du parc Windsor, débutera au Ramada Inn et se poursuivra jusqu'au dimanche (233-9526)

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Comptables

Optométristes

Chiropraticiens

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Vente privée au Parc Niakwa 112 500$, bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, garage attenant, sous-sol complètement fini avec 2 autres chambres à coucher, air climatisé central, etc... Téléphonez au 255-2471
850-

RUE NOTRE-DAME: maison à louer de 2 chambres à coucher, grande cuisine et salon. 425$ par mois. Composez le 233-2171 après 16h
851-

LOTS DE CAMPING à louer à Saint-Malo. A deux minutes de la plage. Pour plus de renseignements composez le 1-347-5647 ou 1-347-5611
852-

À LOUER: maison à Norwood, 3 chambres à coucher, utilités pas inclus; réfrigérateur, poêle, sécheuse et laveuse inclus. Libre le 1er juin. Composez le 237-4199
853-

COUTURIÈRE avec expérience, pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687
854-

À VENDRE: 80 acres situées à 3 milles au sud-est de La Broquerie. 2 grands lots au centre du village de La Broquerie. 13½ acres de terrain boisé 2 milles au sud-ouest de La Broquerie. Signalez le 424-5204
861-

À VENDRE: 1970 Chrysler 300, moteur 440, automatique, en très bon état. Aussi **À VENDRE:** Orgue Technics Modèle U 40 de 1½ ans, encore garantie pour 6 mois, en excellent état. Composez le 1-422-5[illegible]
855-

À VENDRE: Maison à Grande Pointe sur chemin 59 sur 2 acres de terre, 1½ étage, compris 2 garages Vente privée. Composez après 13h30 le 237-5587
847-

VENTE PRIVÉE: maison rue De LaMorénie à Saint-Boniface, 2 chambres à coucher, nouvelles armoires, laveuse, air climatisé. Rénové en 1974. Garage isolé-chauffé. Composez 233-3264 entre 17h et 21h
856-

À VENDRE: Lot dans le village de Lorette, rue tranquille, puits avec eau douce, gaz naturel et pipe à égout passent en avant. Vente privée 14 000$ Tél.: 1-878-2040
857-

À VENDRE: Bâtisse à vendre de 28 x 40 pieds pour être déménagée. Aucune séparation de faite, branchée pour l'électricité, 2 rangs de papier, 1 rang de K.B., 1 rang de planches plaquées. Vente privée 7000$. Tél.: 1-878-2040
858-

À VENDRE: Ford Fiesta 78, bonne condition, 4 cyl., standard. 2500$ ou meilleurr offre. Tel 233-2821
859-

À VENDRE: bungalow à Fort Garry, 3 chambres à coucher, garage, centrale près des écoles, église, magasin, etc... Tél.: 452-2470. 62 900$
860-

À LOUER: pour dame retraitée, appartement de 3 pièces privées, poêle et réfrigérateur. Près de Safeway et de l'autobus. Très propre, nouvellement peinture. Possession le 1er mai 1985. S'adresser au 23[illegible]
835-

À VENDRE: Vieux Saint-Norbert, 2 nouveaux bungalows, 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon salle à manger, 2 bains, aspirateur central, tout près des écoles, de l'église, 5 minutes du centre d'achat. Vente privée. Tél.: 269-1178
791-

À VENDRE: Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher avec garage, rue LaVérendrye. Vente privée. Composez le 237-5587 après 13h30
846-

VENTE PRIVÉE: À Sainte-Anne, bungalow de 2 chambres à coucher, grand salon, grande cuisine, buanderie, grand perron, situé sur un beau grand terrain sur la rivière Seine, près de l'hôpital et de l'école. Faut voir pour apprécier. Composez le 1-422-5237
849-

APPARTEMENT A LOUER: Libre le 15 avril ou le 1er mai, belle localité Norwood Flats, près du centre commercial DOMO et l'hôpital Saint-Boniface, appartement de 3 pièces, 1 chambre à coucher, réfrigérateur, poêle, eau et chauffage [illegible] pour stationnement plus électricité. Tél.: 23[illegible]0999 Références requises. Pas [illegible]
848-

VEUT ACHETER [illegible]
831-

À VENDRE à Sainte-Agathe, petit bungalow, 3 chambres à coucher, terrain 150 x 72.6, au centre du village. Vente privée. Téléphonez 1-882-2284
838-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, laveuse à vaisselle, air climatisé, 418$ par mois plus électricité. Tél.: 237-1184 entre 17h et 19h
862-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure Prix imbattables. Tél.: 269-0088
863-

À LOUER: Commerce dans un village majoritairement francophone bien établi — traiteur et pâtisserie — tout équipement inclus.

Pour tous renseignements, écrivez à:
La Liberté
Boite 3, C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

À VENDRE: Poste d'essence, restaurant avec équipement (38 sièges) épicerie (inventaire extra), garage (équipement, compresseur, etc.) et maison sur 2½ acres près de la transcanadienne à 50 km de Winnipeg

Seulement 110,000$

Les gens intéressés doivent écrire à:
La Liberté
Boite 2 C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Pas d'agent s.v.p.

Notre-Dame-de-Lourdes

Une place vigoureuse et entraînante

Le bonspiel de la mi-avril a marqué la fin des activités sportives d'hiver.

Et maintenant que les 64 équipes sont reparties chez elles, les compresseurs qui ont tenu la glace en ordre pour les jeux ont été arréts jusqu'au début d'octobre

La saison pour le hockey mineur sera bouclée le vendredi soir 19 avril lorsque joueurs, entraîneurs, arbitres et parents se rencontreront à la salle paroissiale.

Ce sera l'occasion pour féliciter ceux qui ont si bien joué, qui ont amélioré, qui ont réussi.

Ce sera aussi l'occasion d'exprimer de la gratitude à ceux qui ont donné si généreusement de leur temps, qui se sont occupés de la jeunesse, qui ont encouragé et qui, en somme, ont rendu cette petite communauté rurale une place vigoureuse et entraînante, une place où la jeunesse et la communauté des adultes ont vécu intensément ensemble!

Denis BIBAULT



Gagnants du trophée Custom Feed Lot Cleaning (2e épreuve) Georges Punton (fait la présentation), George Jobin, Victor Chappelaz, Dolorès Oliviero, Jérome Oliviero.



Gagnants du trophée Caisse populaire et Coopérative de Notre-Dame: (3e épreuve) René Hébert (fait la présentation), Eddy Van Cawenberghe, Gerry DeBlonde, Elaine Van Cawenberghe, Joyce DeBlonde, Alfred Théroux (fait la présentation).



L'équipe qui a gagné le trophée Delaquis Motors pour la première épreuve: David Drummond, Christine Van de Kerckhove, Ronald Delaquis (fait la présentation), Morley Sundell, Laurie DePape.

Saint-Norbert

Une série

Il y aura un déjeuner communion le dimanche 21 avril après la messe de 10 h 30, organisé par les Chevaliers de colomb.

Roland Couture, ancien gérant du poste CKSB, sera le conférencier. Les billets sont en vente chez les membres des C.C. au coût de 5$.

Des certificats de reconnaissance seront décernés à tous ceux et celles qui ont travaillé comme volontaires à la visite Papale

Le mardi 23 avril à 19 h 30 à l'école secondaire, soirée d'information sur les cours familial, organisée par les Chevaliers de colomb.

La réunion annuelle du comité culturel aura lieu le dimanche 28 avril à 20 h 00, salle Cerpetuel Secours. Réunions d'affaires, élection de 4 officiers, programme de chants populaires par des jeunes chanteuses du C.C.F.M. Un vin-fromage suivra

Le lundi 29 avril, réunion mensuelle de la Ligue féminine catholique. A cette occasion, Germaine Roy présentera la 2e partie du récit de son récent voyage en Haïti. Bienvenue à tous ceux celles qui aimeraient y assister

Eugénie FERRÉ

La Broquerie

Gaëtan Lefebvre succède au Père Clavet

Le Père Clavet quitte La Broquerie.

Il en a fait l'annonce aux deux messes dimanche 14. Il retourna à Montréal en congé d'étude et de ressourcement. Arrivé en 1979, il a été curé de La Broquerie tandis que des confrères Clercs de Saint-Viateur se sont succédé comme vicaires affectés aux missions de Marchand, Saint-Labre et Woodridge.

C'est d'ailleurs le vicaire actuel, le Père Gaëtan Lefebvre, qui lui succédera comme curé. Il aura comme assistants le Frère Jean Gariépy, qui est présentement en stage chez-nous et le Frère Camille Légaré qui complète deux années en études bilingues. Il avait eu une longue carrière dans enseignement et en administration scolaire

Chez le Père Clavet, l'humour et l'humeur vont de paire. Un homme attachant qui se prend pour qu'il est, un homme grégaire qui aime se sentir entouré et aimé, un homme qui aime rire, chanter et fêter. Il laissera un gros vide.

Le Père Clavet célèbrera sa dernière messe à La Broquerie le 19 mai et quittera le lendemain.



Le Père Gérard Clavet aura été le 9e curé de La Broquerie.

Calendrier

Souper bénéfice pour la glace artificielle le 20 avril à l'aréna de La Broquerie. Les billets au prix de 62,50$ sont disponibles auprès des membres du comité de l'aréna

Une nouvelle approche de la Chambre

Sur les 32 commerçants de La Broquerie, 22 ont répondu à l'invitation de la Chambre de commerce à un souper-réunion le 11 avril.

La réunion avait pour but de planifier les projets de l'année 1985

Il en est ressorti des idées nouvelles, mais aussi une approche nouvelle. Entre autres, l'organisation d'une fin de semaine des commerçants qui viserait à augmenter les ventes tout en récompensant les clients fidèles. Cette idée d'encourager la population à acheter localement est d'ailleurs une préoccupation constante de la Chambre de commerce

On a aussi évoqué la possibilité d'ouvrir jusqu'à 20h00 les vendredis; la question d'unité et de coopération entre commerçants à été aussi dissulée

La nouvelle approche? Un souper-réunion le deuxième jeudi de chaque mois pour tous les commerçants pour poursuivre la concertation.

Rino OUELLET

Saint-Jean

Certains craignent la disparition

À l'assemblée annuelle conjointe de la Corporation de développement de Saint-Jean-Baptiste et de la Chambre de commerce de Saint-Jean-Baptiste le 9 avril, les 55 personnes présentes ont entendu des rapports plutôt routiniers.

Du côté Chambre de commerce les activités de la dernière année se sont limitées à l'organisation de jeux, (etc) pour les enfants durant les vacances et à une participation au comité de développement Morris-Saint-Jean-Baptiste

Pas d'élection par manque de candidats De fait, les 4 directeurs restant: Lucien Sabourin, Anne Manikel, Louise Daneault et Denis Foidart, devront se trouver trois volontaires pour compléter le bureau de direction.

Le rapport du président Randy Manikel de la Corporation comprenait un post-morem à la fermeture de Superior Bus de Morris et une revue de la planification économique (études et inventaires, etc.)

À l'élection, un seul nouveau directeur, Yves Sabourin. L'orateur invité, Curtis Whyte, conseiller dans ce domaine, a parlé en plus de détails sur le développement économique, sa planification, l'importance d'avoir des propriétaires d'entreprises locaux avec du support local, etc.

Une proposition de fusionnement des deux organisations a suscité la seule vraie discussion de la soirée. Avec beaucoup de projets et souvent des directeurs en commun, l'idée semble avoir beaucoup de mérite. Mais certains craignent la disparition de la Chambre de commerce. C'est à revoir une autre année

Florent BEAUDETTE

Calendrier

21 avril, après la messe de 8h30, à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste. déjeuner-communion des Chevaliers de colomb du Conseil Montcalm (et escortes)

28 avril, à 19h30 à l'école, boîte à chansons présentée par les élèves du secondaire de Saint-Jean-Baptiste

I-des-Chênes

Calendrier

Le mardi 23 avril à 20h00 au Centre récréatif: 40e assemblée annuelle de la Caisse populaire

En plus des rapports habituels, il y aura élection de deux membres au conseil d'administration. Des prix d'entrée sont prévus. Un vin-fromage sera servi à l'occasion

Dolorès LAURENDEAU
Lucie DUPUIS

Saint-Adolphe

Calendrier

Le 4e «Grand Marché aux Puces» organisé par le comité de parents de l'École des Petits, aura lieu le 11 mai de 9h30 à 16h00, près du Magasin Général.

Venez passer une journée en famille! Il y aura des films pour les enfants, à partir de 13h30; une vente de pâtisserie, tirage, hot dogs etc. Si vous voulez louer une table, appelez Huguette au 883-2009 ou Suzanne au 883-2407

Saint-Malo

Calendrier

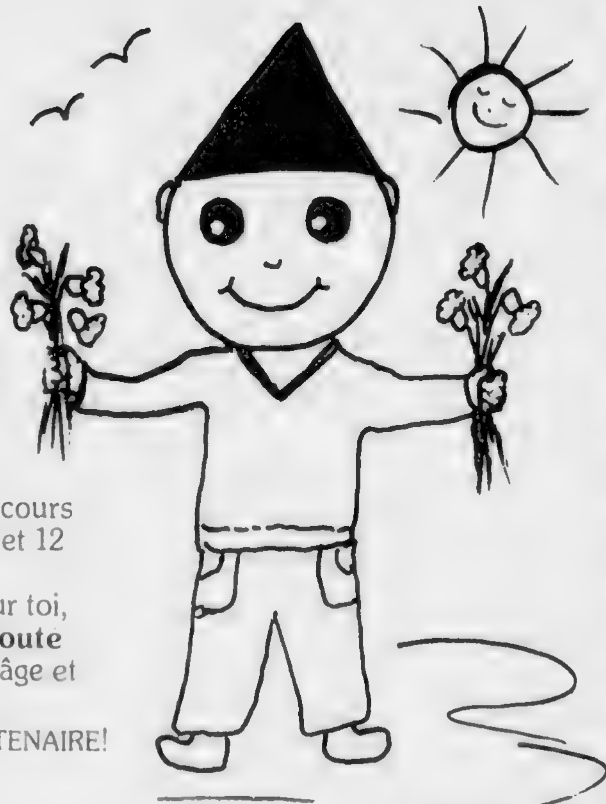
Le dimanche 28 avril à la salle du curling à Otterburne à 14h00, aura lieu la réunion annuelle du comité culturel de la Rivière Rouge. À cette occasion, on rendra hommage à Madeleine Laroche pour ses 2 livres et sa pièce.

La page de Bicolo

Bonjour toi!

Aujourd'hui je te parle de la femme métis au temps de Louis Riel. Amuse-toi et n'oublie pas mon Super-Concours!

Bicolo



SUPER-CONCOURS 100 ans!! Louis Riel

Pour les petits:
Tu fais le casse-tête «La maison de Louis Riel» paru dans les deux derniers numéros de La Liberté.

Pour les plus grands:
Tu écris une lettre ou un poème sur: «Ce que j'aimerais dire à Louis Riel, aujourd'hui...»

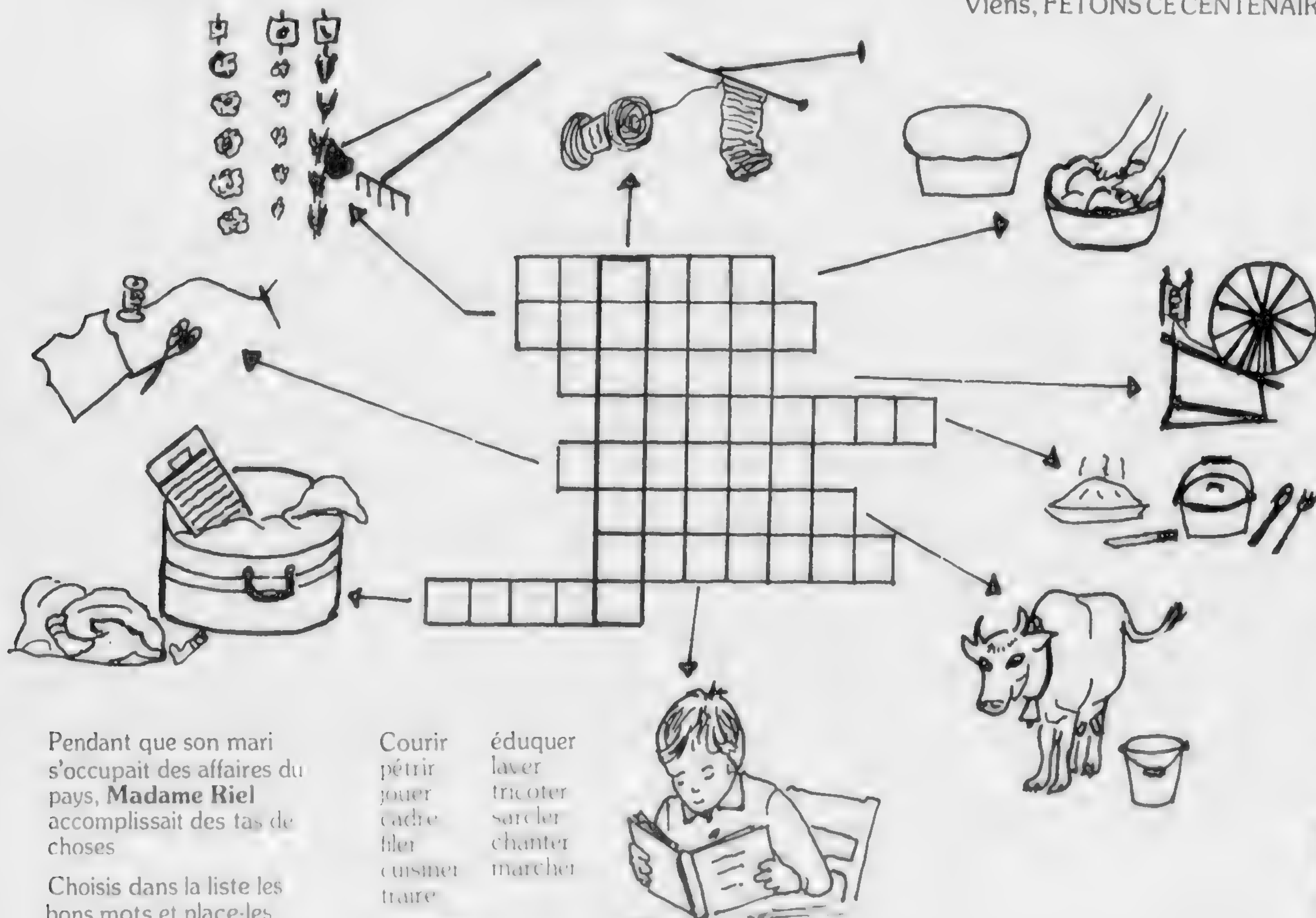
OU BIEN

Tu fais un dessin ou collage du Fort Garry comme au temps de Louis Riel en 1870, avec les soldats, armes, etc.

Pour les détails du concours regarde La Liberté des 5 et 12 avril dernier.

J'ai 100 beaux prix pour toi, des gros et des petits! **Ajoute bien ton**: nom, adresse, âge et numéro de membre.

Viens, FÊTONS CE CENTENAIRE!





Pendant que son mari s'occupait des affaires du pays, **Madame Riel** accomplissait des tas de choses.

Choisis dans la liste les bons mots et place-les dans la grille. Aide-toi des images.

Courir	éduquer
pétrir	laver
jouer	tricoter
cadre	sarcler
filer	chanter
cuisiner	marcher
traire	

UNE FEMME COURAGEUSE

Aujourd'hui, je veux te parler de quelqu'un qui fut très proche de Louis Riel et qui a eu sans aucun doute autant de courage que lui. C'est sa femme, **Marguerite Monet.**

L'histoire ne parle pas beaucoup d'elle, mais l'on sait qu'elle était métis, fille d'un Chef montagnais. Louis l'a rencontrée lorsqu'il était en exil au Montana aux Etats-Unis.

Louis et Marguerite se marièrent en 1882. Ils eurent trois enfants: Jean, Angélique, et un autre fils ne vécut qu'un jour.

Au printemps de 1884, Louis, Marguerite et leurs enfants font le grand voyage en caravane du Montana jusqu'à Batoche, au nord de la Saskatchewan.

Louis dirige la rébellion à Batoche où plusieurs soldats perdirent la vie. Il est accusé d'être traître à son pays et sera pendu le 16 novembre 1885. L'année suivante, au mois de mai 1886, Marguerite meurt et laisse ses deux enfants avec leur grand-mère, Julie (Lagimodière) Riel.

Si tu veux, imagine que cette poupée est **Marguerite Riel**. Colorie-la, ainsi que ses vêtements. Découpe-la et colle-la sur un carton mince. Découpe ses vêtements et amuse-toi à l'habillier.

(En ce temps-là, la femme faisait presque tous ses vêtements).



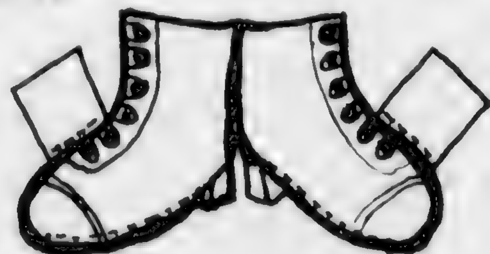


La robe de maison et le tablier.

Chemise de nuit (Le sac d'eau chaude, fait de caoutchouc, était placé aux pieds pour les tenir chauds.)



Les pantoufles faites de peaux de chevreuil, décorées de fourrure de lapin et de perles.



Bottines boutonnées



Le manteau et le manchon de fourrure

Femmes compétentes

Il y a cent ans, la femme travaillait très fort.

Elle préparait toute la nourriture, confectionnait tous les vêtements et s'occupait souvent des animaux de la ferme.

Les femmes indiennes, métis, blanches (françaises, anglaises, écossaises) vivaient en harmonie et se regroupaient pour certains travaux et passaient de bons moments, le soir, à chanter ou danser.

Il n'y avait pas tellement de divertissements en dehors du foyer.



Le chapeau de fourrure

Membre gagnant no 6161
Melanie Rocan 5 ans
C.P. 186 La Broquerie (Manitoba)



Le châle fait de tissue ou de la laine.



La robe des «grandes occasions»

St-Léon

Le comité espère

Un intérêt assez fort pour la culture existe encore chez nous. En effet, une trentaine de personnes assistaient à l'assemblée annuelle du comité culturel local le 14 avril.

En marge du 100e anniversaire de la mort de Louis Riel, le comité désiré monter et présenter une piece de théâtre à l'automne. Il y a quelques problèmes majeures, mais on espère les surmonter

Dans le bilan des activités de l'année écoulée, long de 22 sujets, on remarque une soirée de théâtre avec artistes locaux, la fête de la Saint-Jean Baptiste, un camp d'été pour les jeunes, des cours de leadership, etc

Une personne de marque assistait à cette réunion, Maria Chaput-Arbez, directrice du Ccfm, accompagnée de son mari-chauffeur, Robert Arbez

Aussi, après avoir vu l'exposition artisante dans la salle, elle invita les artisans à exposer leurs oeuvres au Ccfm pour faire valoir leurs talents et pour intéresser les touristes toujours avides de choses faites «dans le coin

Deux des membres de l'exécutif étant à la fin de leur mandat, Edith Rondeau et Carmelle Bouvier, l'assemblée a élu Lise Mulaire Rémillard et Carole Rondeau pour trois ans. Elles se joignent à Robert Grenier, president, Odile Martel, vice-présidente, Marie C. Labossière, secrétaire, Denis Caillier trésorier et Claude Poiron

Par ailleurs, ramenons le sujet d'expo science. Le petit Roland Comte de la 2e année a remporté le 1er prix de son niveau à Brandon samedi dernier; donc un prix provincial. «Le cylindre à air» etait le nom de son projet Roland est le fils de Gilbert et Estelle

Aussi, Nadine Geirnaert de la 6e année, fille de Tony et Doreen, a remporté le 3e prix de son niveau. C'est la 3e année que l'école de Saint-Léon participe à expo-science, qui implique l'élève très sérieusement en lui permettant d'aprofondir son sujet afin d'être capable de le présenter

Marie C. LABOSSIÈRE

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) de spectacles

Sous la direction du Directeur général, le coordonnateur(trice) de spectacles sera responsable:

1. de la planification et de l'organisation des spectacles et des fêtes communautaires;
2. de travailler avec les artistes afin d'organiser des spectacles;
3. de travailler étroitement et en collaboration avec les écoles, les comités culturels et la communauté;
4. de coordonner tous les spectacles et les fêtes présentés par le Ccfm.

Expérience pertinente requise

1. capacités organisationnelles:
2. connaissances du milieu franco-manitobain et de ses activités culturelles:
3. connaissances des artistes franco-manitobains;
4. personne dynamique sachant communiquer facilement;
5. capacité de travailler en équipe et avec des bénévoles;
6. capacité de parler et d'écrire correctement le français et l'anglais.

Entrée en fonction — possibilité pour le 1er juin.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 27 avril 1985 à:

Le Directeur général
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, portant sur les projets énumérés ci-aprés, adressées à l'agent, Finance et administration, Travaux publics Canada, pièce 632, éd. Harry Hays, 220, 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta) T2G 4X3, tél. (403) 231-5637, seront reçues jusqu'à 11 h 30, heure avancée des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé

PROJET

No 360174-1
Immeuble des installations frigorifiques
Parc Olympique du Canada
Calgary (Alberta)

Pour le bureau de gouvernement du Canada pour les jeux olympiques d'hiver de 1988

Date limite: **le 3 mai 1985**
Dépôt: **250,00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue s.-e, Calgary (Alberta); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan): 221, Hanselman court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton et Calgary (Alberta), Régina et Saskatoon (Saskatchewan) et Winnipeg (Manitoba)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

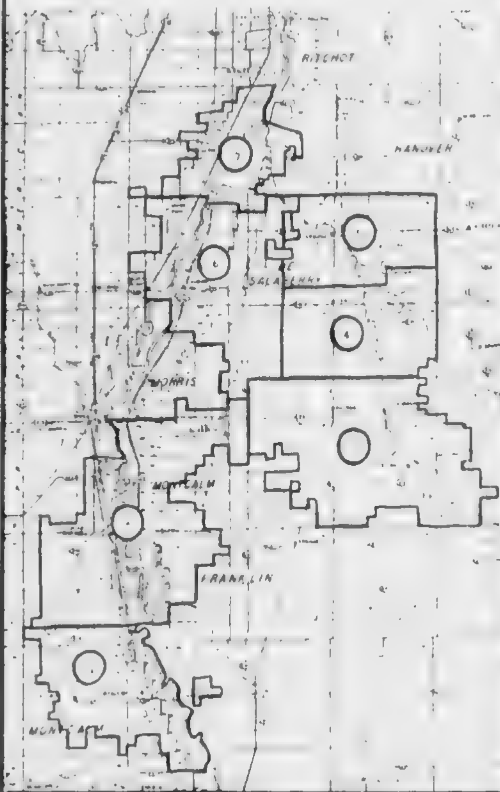
AVIS

DIVISON SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-ROUGE NO 17 RÈGLEMENT NO 6/85

Est un règlement pour changer les frontières existantes des quartiers et diminuer le nombre de quartiers dans la Division scolaire et est conforme à la Section 57 (1) à (6) de la loi sur les écoles publiques et tracées sur la carte ci-après. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

Division scolaire de la Rivière-Rouge no. 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
ROA 1V0

Téléphone: 433-7815





APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services enumeres ci-apres, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30, (heure centrale avancee) à la la date limite determinée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220-4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta) 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1110 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan) sur versement aux depôt exigible

PROJET

No.038475 — pour AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA
Bloodvein (Manitoba)
Résidences du complexe scolaire

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba);

Date limite: **le vendredi 10 mai 1985**
Dépôt: **50$**

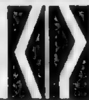
BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS
Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h, le mercredi 8 mai 1985 conformément aux dispositions du document intitulé Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada



OFFRE D'EMPLOI

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc. est à la recherche d'un

Adjoint au directeur du crédit

Fonctions

Assiste le directeur du crédit à:
- l'analyse et à la ratification d'emprunts commerciaux et agricoles;
- fournir un service de consultation auprès des caisses populaires
- l'analyse et au suivi des portefeuilles de crédit des caisses populaires;
- développer et mettre en place des systèmes, procédures et politiques de crédit dans les caisses populaires

Exigences

- une bonne connaissance du crédit appuyé de 5 années d'expérience minimum dans une institution financière;
- de l'initiative et un bon sens du travail en équipe;
- une bonne connaissance des deux langues officielles

Traitement

Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction

Le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature avant le 3 mai 1985 en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention **Personnel et Confidentiel** au

Directeur du crédit
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services enumeres ci-apres, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2 seront reçues jusqu'à 11h30, (heure centrale avancee) à la la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numero de téléphone 949-2372, ou aux adresses suivantes: pièce 200, 9925-109e Rue, Edmonton (Alberta); pièce 632, 220-4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta), 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 1110 édifice Motherwell, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan), sur versement aux dépôt exigible

PROJET

No. 037459 — pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Manitou (Manitoba)
Détachement de la GRC
On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); à Régina et Saskatoon (Saskatchewan); à Winnipeg et Brandon (Manitoba)

Date limite: **le jeudi 16 mai 1985**
Dépôt: **100,00$**

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS
Les sous-traitants pour travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard à 10h, le mardi 14 mai 1985 conformément aux dispositions du document intitulé Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

Nécrologie



Orien Couture

Paisiblement, à l'hôpital Saint-Boniface, le 18 mars 1985, Orien alla trouver le Seigneur après une longue maladie. Âgé de 69 ans, Orien était époux de Marie Couture (Hamoline) de 52 Frederick à Saint-Vital.

Il laisse dans le deuil 4 fils, Louis de Winnipeg, Paul et Marilyn Badke de Transcona, Daniel et Diane d'Edmonton en Alberta, Raymond et Pat Stallow d'Eden au Manitoba; 2 filles, Jeannette et son époux Larry Kaludjer d'Edson en Alberta et Yvette à la maison; et 11 petits-enfants.

Orien, l'aîné d'une famille de douze, fut précédé par 2 soeurs, Thérèse et Agathe, en bas âge; un frère Gaston le 27 avril 1945 mort à la guerre; sa mère le 5 juillet 1945; son père le 3 mars 1965; un beau-frère Auguste Nadeau le 27 décembre 1972 à North Hollywood en fornie; sa soeur Laure (Nadeau) le 22 mai 1974 à North Hollywood en Californie; son beau-frère Marcel La Fleur le 7 mars 1978; son frère Ubald le 11 juin 1978 et sa soeur Marie-Claire (Bérubé) le 3 janvier 1979 à Meadow Lake en Saskatchewan. Il laisse aussi dans le deuil 2 frères, Simon et Armande de Saint-Boniface et Evariste et Angèle de Saint-Martine au Québec; 3 soeurs, Germaine La Fleur de Saint-Vital, Suzanne et Jean Lafrenière et Rita et Adelin Ryckenboer de Saint-Boniface; trois belles-soeurs, Irène Couture de Saint-Boniface, Margaret et Wally Haslund de Winnipeg et Malvina en Colombie Britannique; deux beaux-frères, Fernand Bérubé de Meadow Lake en Saskatchewan et Armand et Cécile Hamoline, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Orien naquit à Coaticooke au Québec le 29 mai 1915. Ses parents vinrent s'établir sur un «homestead» à Meyronne, Saskatchewan en 1917 ou il demeura, travaillant la terre jusqu'en 1960. Il est venu s'établir à Winnipeg où il a travaillé dans la construction.

Les prières ont été récitées le 20 mars à 19h00 en l'église Saint-Eugène à Saint-Vital où M. l'abbé Albert Fréchette et le père Antonio Lacelle, o.m.i., ont concélébré la messe de la Résurrection à 10h00 le jeudi 21 mars. Jean Lafrenière (beau-frère) a lu l'épître en français et Adelin Rychenboer (beau-frère) l'a lu en anglais. L'inhumation a suivi au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Les porteurs étaient 6 neveux: Oscar Bérubé (Meadow Lake en Saskatchewan), Gilles La Fleur, Bernard Couture, Roger Rychenboer, Léo Lafrenière et Normand Couture.

Les familles désirent remercier le personnel des secteurs 5E et 6E de l'hôpital général Saint-Boniface, le Home Care et les garde-malades VON. Un merci spécial à Sr Margaret Sewell et les aumôniers ainsi qu'aux Drs K. Coates, B. Weinerman, G. Mehta, et D. Chimilar.

Merci aussi à tous nos parents et amis pour les messages de sympathie, les offrandes de messe, les fleurs et leur assistance aux funérailles. Merci à l'abbé A. Fréchette et le père A. Lacelle, aux lecteurs, aux porteurs, à l'organiste Sr Agathe Dorge, à Joanne la directrice de la chorale, et aux membres de la chorale, et aux membres de la chorale. Merci, aussi, aux dames qui ont contribué à préparer le délicieux goûter. La direction des funérailles confiée au salon mortuaire Desjardins. Merci pour leur délicatesse à l'égard de la famille éprouvée.

Les amis qui le désirent pourront faire des dons à la Société canadienne du cancer au 202-777, avenue Portage à Winnipeg.

«Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Ne soyez pas dans la peine.»

Soeur Marie-Léa Robert

Soeur Marie-Léa Robert, née le 4 décembre 1900 à Letellier au Manitoba, est décédée à Ponteix en Saskatchewan, le 18 mars 1985.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix, le 20 mars à 14h30. La concélébration fut présidée par Mgr Noël Delaquis, évêque de Gravelbourg, et fut suivie de l'inhumation au cimetière de la paroisse de Ponteix.

Peu avant trois heures le Maître de la Vie rappelait à Lui Soeur Marie-Léa. Elle était dans sa quatre-vingt cinquième année d'âge et sa soixantième année de profession religieuse.

Lui survivent une soeur Florence, Soeur Aurélie de Jésus, Adoratrice du Précieux-Sang Saint-Boniface, une belle soeur; Mme Yvonne Robert, cinq neveux, leurs épouses et enfants, et un grand nombre de cousins et cousines.

Soeur Marie-Léa, demeurez dans la Joie du Seigneur!

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ST-PIERRE

INSCRIPTION maternelle française 85-86

L'école Saint-Pierre accepte dès maintenant l'inscription à la maternelle pour les enfants qui auront 5 ans avant le 1er janvier 1986.

Vous pouvez le faire soit par téléphone en signalant 433-7706 ou en venant au bureau.

La Division scolaire de la Rivière-Seine No 14

cherche un(e)

directeur(trice)

à temps partiel pour l'école de La Salle pendant l'année scolaire 1985-86.

Cette école est une école avec programme anglais de M à 4 avec un effectif de 43 élèves et un personnel enseignant de 2.5.

Les candidats(es) qui détiennent le B. Ed., au moins, et qui possèdent de l'expérience pédagogique et administrative dans une école avec classes combinées auront la préférence.

La connaissance du français sera un avantage.

Les demandes devront parvenir, d'ici le lundi 22 avril, au:

Directeur général suppléant
Division scolaire de la Rivière-Seine
No 14
C.P. 160
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



Royal Canadian Mounted Police — Gendarmerie royale du Canada

APPEL D'OFFRES
GARDES DE SÉCURITÉ DE LA G.R.C. (LES-SE-03)

La GRC est à la recherche de personnes responsables pour remplir des postes de garde et contrôler accès à certaines propriétés désignées dans la région d'Ottawa. Les applicants gagnants seront engagé comme gendarme spécial pour un terme initial officielles et services militaire antérieur ou expérience dans le travail policier sont nettement des atouts.

- Citoyen canadien
- Entre 19 et 50 ans
- Compétence dans une des langues officielles
- Éducation-niveau secondaire est préférable
- Rencontrer les normes médicales
- Dentaires et physiques
- Permis de conduire
- Valable
- Salaire minimum initial 24,808$ prime annuelle
- Plan de pension
- Profits médicaux et dentaires
- Uniformes
- Formation 8-10
- Semaines à l'Académe de la GRC (Régina)
- Sécurité d'emploi

POUR PLUS DE DÉTAILS, ADRESSEZ-VOUS À OFFICIER RESPONSABLE DU PERSONNEL ET AFFECTATIONS

Division «D»
Gendarmerie Royale du Canada
1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2
(204) 949-5439

Canada



National Defence — Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir son clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Transport Canada Air — Transports Canada Air

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, C.P. 8550, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant le dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET 2352-84-107
DOSSIER K-4574

Description des travaux: Remplacement du réseau actuel de distribuion de carburant par des réservoirs individuels à chaque édifice de Transports Canada, au complexe de lotissement urbain de Transports Canada situé à Baker Lake (T.N.-O).

Date limite: **le vendredi 16 avril 1985. À 14 h, HEURE LOCALE**
Dépôt: **Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.**

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs à Winnipeg (Manitoba), Edmonton (Alberta) et Hay River (T.N.-O).

INSTRUCTIONS

La garantie versée pour les plans et les stipulations du contrat doit l'être sous forme de chèque bancaire tiré à l'ordre du Receveur général du Canada; elle sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204) 949-3811.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204) 949-4329.

Canada

La Division scolaire de la Rivière-Seine No 14

cherche un(e)

directeur(trice)

à demi-temps pour l'école LaVérendrye située à Woodridge, pendant l'année scolaire 1985-86.

Cette école est une école avec programme anglais de 1 à 9 avec un effectif de 62 élèves et un personnel enseignant de 5.

Les candidats(es) qui détiennent le B. Ed., au moins, et qui possèdent de l'expérience pédagogique et administrative dans une école avec classes combinées auront la préférence.

La connaissance du français sera un avantage.

Les demandes devront parvenir, d'ici le lundi 22 avril, au:

Directeur général suppléant
Division scolaire de la Rivière-Seine
No 14
C.P. 160
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets énumérés ci-aprés, adressées au chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, heure avancée des Rocheuses, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No. 360082 — pour SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
Bowden (Alberta)
Établissement Bowden
Immeuble R-3

Nota: Il y aura une séance d'information à 10 h (heure normale des Rocheuses) le 15 avril 1985 à l'établissement Bowden. Pour cause de sécurité, il s'agira de la seule occasion où l'on pourra se rendre sur les lieux avant la date limite de présentation des soumissions. Pour plus de renseignements sur cette séance, prière d'appeler D. Tufford au (403) 227-6024.

Date limite: **le 2 mai 1985**
Dépôt: **250,00$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue s.-e, Calgary (Alberta); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 221, Hanselman court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269, rue Main, Winnipeg (Manitoba). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary, Lethbridge et Red Deer (Alberta), Winnipeg (Manitoba) et Régina et Saskatoon (Saskatchewan).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux d'électricité et de mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'entremise du bureau dépositaire des soumissions du bureau de l'Association des constructeurs situé qau 205-78-3, 50e avenue, Red Deer (Alberta), au plus tard à 14 h, heure avancé des Rocheuses, le lundi 29 avril 1985, conformément aux dispositions du document intitulé: «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)», daté du 7 août 1981.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à:

P.H. Erkkila
Directeur adjoint de projet
Tél.: (403) 420-3164

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Saint-Lazare

Des foules records pour les Outlaws

4e championnat d'affilée pour les Outlaws!

L'équipe senior des Outlaws sortit victorieuse contre Foxwarren, d'une série qui alla jusqu'au bout dans la division D provincial de la MAHA.

Saint-Lazare emporta la dernière partie de cinq, au compte de 7 à 3, sur la glace des perdants. Des foules records assistaient à tous les parties, dont 1531 supporteurs à la dernière partie.



Debout: (g à d) — Larry Haney, Robert Lindsay (entraîneur), Benoît Décorby (gérant), Carl Haney, Troy Décorby, Louis Dupont, David Haney, Carl Lepine, Martin Dupont, Jacques Fouillard, Gilles Chartier, John Dupont (entraîneur). À genoux: Allan Rittale, René Lemoine, Brent Cuthill, Normand Chartier, Jacques Guay Jr., Daniel Lemoine, Raymond Dupont et Sheldon Fleury
(*photo: Russel Banner*)

Saint-Pierre-Jolys

Paul Deschambault est grand chevalier

Il y a un nouvel exécutif du conseil 5047 des Chevaliers de colomb.

Aux élections de la réunion des chevaliers, le 11 avril, furent élus: grand chevalier, Paul Deschambault; député grand-chevalier, Venance Deschambault; chancelier, Alexandre Fouillard; cérémonière, Francis Simard; secrétaire-archiviste, Mathieu Deschambault; trésorier, Guy Huberdeau; avocat, Léon Dupont; garde-internes, Nicolas Huberdeau et Alfred Simard; garde-externe, Roland Huberdeau; syndic, Arthur Fenez (3 ans) ainsi que conférencier.

Annette et Omer CHARTIER

Calendrier

Lundi 22 avril: Comité culturel au sous-sol de l'église à 20h30.

Lorette

Une grande

Comme vous le savez, le club des Blés d'Or bouge toujours. Il organise plusieurs projets pour accumuler des fonds.

Depuis quelques temps, les membres préparent une grande vente de pâtisserie et de bricolage, qui se tiendra au centre, 498, chemin Dawson, vendredi 10 mai de 9 h à 18 h.

Tentez votre chance au tirage des billets pour deux couvre-lits faits à la main et aussi 2 gâteaux. Il y aura aussi un bon choix de linge pour poupée «Cabbage Patch» et bien d'autres articles.

Lilliane LANSARD

Aubigny

Calendrier

Il y aura une partie de cartes le dimanche 21 avril à 14h00 à la salle Normandin. Le souper sera servi, après quoi il y aura le bingo.

Un concert Western aura lieu le jeudi 25 avril à 20h00 à la salle Normandin. Les billets sont en vente à la Caisse populaire d'Aubigny pour 5,00$. Les billets seront aussi en vente à la porte le soir du concert pour 6,00$.

Nos excuses

Au sujet du 22e congrès annuel de la **Ligue féminine catholique du Manitoba** qui aura lieu samedi 4 mai à Lorette, une erreur s'est glissée dans l'annonce parue le 29 mars. C'est **Bernadette Grégoire** (et non *Poirier*) de Lorette qui sera modératrice du panel au programme.

Hélène BLAIS
comité de presse

East-Man, ça vous dit quelque chose?

Steinbach et Beauséjour ont tout eu! Alors ça nous donne rien de rester membre. Ou: East-Man s'occupe toujours du nord de la région. Jamais du sud. Enfin, notre municipalité n'a pas les mêmes besoins que les autres.

Ce sont des accusations portées plus d'une fois contre la Société de développement économique régional East-Man (*East-Man Regional Development Corporation*). Et donc une tentative de justifier la non-participation de 20 des 27 municipalités du territoire de East-Man.

Pourtant l'idée n'est pas bête. Une corporation, dont les municipalités seraient membres, s'occupant de la promotion du développement économique d'une région. Une activité qui dépasse souvent les cadres et le mandat d'un seul conseil municipal.

Constituées à la fin des années 60, (la première, West-Man, a été incorporée en 1964), les sociétés de développement économique régional devaient être des corporations chargées de la planification économique régionale.



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

«Les sociétés de développement économique régional, explique **Gabriel Catellier**, président de East-Man depuis 1982, ont été créées pour travailler avec les chambres de commerce, les commerçants et les conseils municipaux pour promouvoir le développement économique des régions.»

Mais la perception de ce qu'elles devraient être était tout autre.

Au début, d'après **Bill Regehr**, sous-ministre au ministère du Développement de l'industrie et du Tourisme, elles ont été perçues comme des corporations qui implanteraient des industries dans les régions. Ce qui eut comme résultat une véritable «chasse à l'usine».

Et la frustation lorsque les usines souhaitées allaient s'établir dans les grands centres plutôt que dans les petits villages.

Pour la municipalité de Ritchot, l'une des municipalités membres de East-Man au début, mais qui ne l'est plus, les avantages de participer à East-Man n'étaient pas évidents.

«Si on prend Saint-Adolphe comme exemple, lance **Raymond Lagassé**, préfet de Ritchot, de 80 à 90 pour cent des résidents du village travaillent à Winnipeg, magazinent en ville. Et avec le danger d'inondation, les possibilités de développement économique sont très restreintes».

«Le conseil municipal fait son possible pour trouver une petite manufacture pour remplacer celle qui a quitté le village de Saint-Adolphe. Et Ile-des-Chênes a une Chambre de commerce très active pour s'occuper de ses besoins.»

Les mêmes explications sont fournies par le maire du village de Saint-Pierre-Jolys. «Dans le domaine du développement économique, lance **Aimé Gauthier**, la chambre de commerce travaille activement. On fait aussi de la publicité pour recruter un plombier et un électricien pour remplacer ceux qui ont pris leur retraite.»

«Saint-Pierre, c'est un village de service pour le secteur agricole, poursuit le maire depuis 5 ans. On se gratte la tête pour voir ce qu'on pourrait attirer comme industrie.»

«Par contre, on ne veut pas perdre notre autonomie. Il serait plus souhaitable d'avoir de petites entreprises qui emploient deux ou trois personnes, plutôt qu'une grosse entreprise qui en emploie une centaine.»

«Les industries vont s'établir dans les grands centres. Là où il y a déjà un parc industriel de développer. Et ce n'est pas le rôle du conseil et du village de développer un parc industriel.»

Est-ce que cela veut dire que la Société de développement économique régional East-Man n'a plus sa raison d'être?

Certainement pas, d'après le président de East-Man. «L'un des buts de East-Man était de développer le tourisme dans la région. Depuis deux ans, poursuit Gabriel Catellier, on a mis sur pied un service d'information téléphonique. Les touristes peuvent se renseigner au sujet des activités dans la région à n'importe quel temps de la journée.»

«On a aussi travaillé à développer la mise en marché du riz sauvage dans la région de Pine Falls et le développement de sentiers pour le ski de fond à la plage de Saint-Malo.»

«Un bon exemple de ce que peut faire East-Man pour le développement économique d'un village, affirme Gabriel Catellier, c'est l'expansion du Chalet malouin à **Saint-Malo.**»

«Lorsque les gens de la place ont voulu agrandir le foyer, East-Man a fait le lobby au divers département gouvernementaux. On leur a indiqué toutes les portes où ils auraient à aller pour que le projet marche.»

Mais East-Man a dû modifier quelque peu sa méthode de fonctionnement. Car il était devenu évident que les besoins et le potentiel dans le domaine économique du nord de la région et dans le sud n'étaient pas du tout semblable.

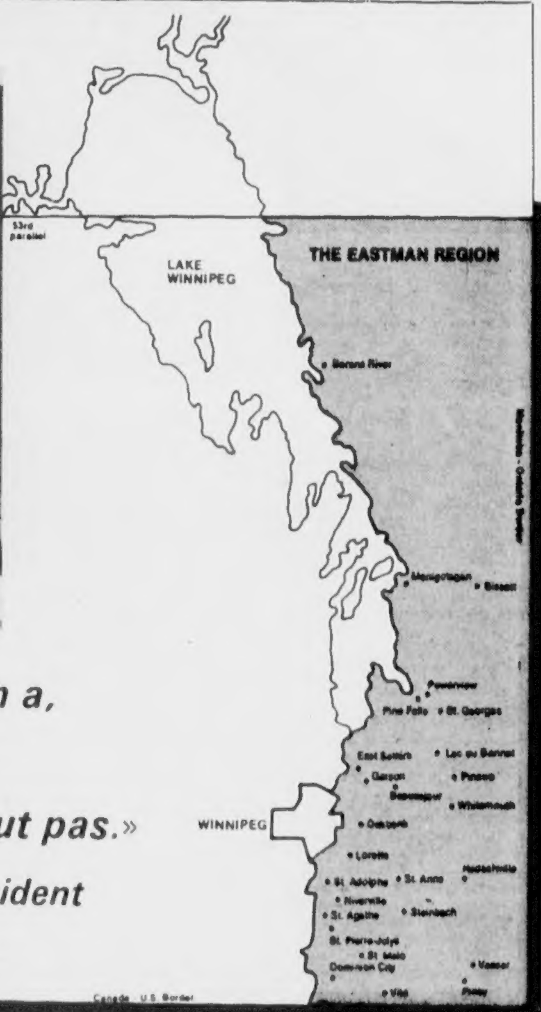
On reconnait maintenant que la transcanadienne sépare la région en deux. Réponse à l'accusation que East-Man s'occupe seulement du nord de la région: «On a ouvert un bureau permanent au village de Saint-Pierre-Jolys en 1984, rétorque le président de East-Man. Et la région a été désignée bilingue en ce qui concerne les activités de East-Man.»

Le changement de structures a aussi été accompagné d'une réinterprétation du mandat de East-Man.

«Une chose dont on s'est particulièrement occupée durant les deux dernières années, c'est la compilation de toutes les informations sur chaque village et municipalité de la région. Tous ces donnés sont sur ordinateur.»

«Ces profils de chaque communauté nous permettent de savoir ce qu'on a, ce qu'on n'a pas, ce qu'on veut, et ce qu'on ne veut pas. On est maintenant en mesure de dire à une personne qui s'intéresse à établir une petite entreprise ou commerce, où s'établir, où il y a un besoin, où ça ne marcherait pas.»





«... savoir ce qu'on a,
ce qu'on n'a pas,
ce qu'on veut,
et, ce qu'on ne veut pas.»

Gabriel Catellier, président de East-Man R.D.C.

Une banque de données informatisée donc pour planifier le développement économique de la région. Et un outil de communication pour ceux qui veulent promouvoir le développement économique.

«De nos jour, ce qui est plus important pour le développement économique d'un village, lance **Marie Hébert**, co—propriétaire du Payfare de Saint-Pierre, c'est la communication entre villages, entre les régions, entre les gens d'affaires.»

«Si on prend les villages de Saint-Pierre et de Saint-Malo comme exemple, ils sont trop petits pour s'occuper tout seul de développement économique. La solution: soit qu'on regroupe le chambres de commerce des deux villages ou il faudra que les directeurs des chambres de commerce se rencontrent régulièrement et discutent.»

«Il faut travailler ensemble. Le potentiel est là. Ce sont les attitudes qu'il faut changer. C'est ça le rôle de East-Man.»

«Si East-Man n'existait pas, conclut le président, Gabriel Catellier, il faudrait quelque chose, une structure quelconque qui englobe les municipalités.»

Reste à voir si les 20 conseils municipaux ne participant pas à East-Man seront plus réceptifs à cette nouvelle approche.

POINT À LIGNE. **Le plus gros problème dans la municipalité de Salaberry,** c'est toujours les ponts. «On dirait que le gouvernement veut payer les ponts avec les amendes.» lance le préfet Fernand Bérard.

«Certaines amendes s'élèvent jusqu'à 10 000$. Si ça continue, il va y avoir assez d'argent pour payer deux ponts!»

On n'aurait pas pu mieux dire!





1000$ pour l'Hôpital de Salaberry et des étudiants appréciés

Le de Salaberry Hospital Guild a prélevé environ 1000$ lors de sa vente annuelle de pâtisseries, le 6 avril.

Ces pâtisseries ont été données par le guilde (94 tartes et 72 gâteaux aux anges), par de nombreuses dames de la municipalité et par les Huttérites de la colonie Suncrest.

Cet argent servira aux besoins de l'hôpital de Salaberry, une liste «longue comme le bras» au dire d'un membre de l'exécutif.

Ce même exécutif tient à souligner la contribution des dames qui ont contribué quelque chose ainsi que Normand Rochon pour leur avoir prêté les fourneaux de la boulangerie Saint-Pierre.

Par ailleurs, cent trente élèves, de la 7e à la 12e année, ont participé au concours de composition organisé par le comité de parents de l'Institut Collégial de Saint-Pierre à l'occasion de l'Année Internationale de la Jeunesse. En tenant compte du thème de l'année: Participation, Développement, Paix, les élèves ont répondu à la question: «Qu'est-ce que, toi, tu voudrais faire durant l'Année Internationale de la Jeunesse?»

Des suggestions de toutes sortes ont surgi, des commentaires, des projets... certains pleins d'espoir, suggèrent des semaines scolaires de 4 jours pour le reste de l'année! Mais, dans l'ensemble, les étudiants ont démontré un sérieux remarquable.

Ce qui les préoccupent, c'est la faim dans le monde, l'armement nucléaire, le chômage. Plusieurs aimeraient des rencontres entre écoles pour créer l'amitié, des journées sportives ou culturelles, des projets pour aider le tiers-monde.

Douze prix ont été offerts à: Virginie Nayet et Chérie Koral, choisies au hasard parmi les 12 meilleurs, ont gagné les 2 prix spéciaux; en 7e année l'honneur est allé à Duncan Smith et Monica Roy; en 8e année à Lisa Masterson; en 9e année à Pamela Beaudoin; en 10e année à Marc A. Rioux et Monique Gagnon; en 11e année à Edith Nayet et Chérie Robin et en 12e année à Lynne Carrière et Alain Robidoux.

Dix étudiants ont aussi reçu une mention honorable: Chantale Préfontaine, Carole Rioux, Joanne Robidoux, Daniel Gosselin, Carmen Coulombe, Lynn Rochon, Donald Audette, Barry Rochon, Joëlle Préfontaine et Johanne Forest.

Le comité de parents a apprécié l'appui financier du Comité Culturel de la Rivière aux Rats ainsi que la participation des professeurs de français qui ont si bien encouragé le projet.

Thérèse CARRIÈRE





